



## Préparation des programmes européens 2014-2020 à La Réunion

### Phase 1

### Construction des avant-projets de diagnostic

## PROFIL ECONOMIQUE

*Sommaire*

1.	Une avancée rapide de l'économie de l'île dans l'ère moderne .....	3
1.1.	D'un lointain territoire en développement à une Région Ultrapériphérique (RUP) européenne	3
1.2.	Une économie en croissance constante, orientée vers le tertiaire marchand .....	4
2.	Une dynamique de développement économique s'appuyant sur ses fondamentaux .....	5
2.2.	L'agriculture, un socle traditionnel de l'économie de La Réunion .....	6
2.3.	Artisanat : un secteur prolifique en emplois et en entreprises individuelles .....	11
2.4.	L'industrie face au double frein d'un marché intérieur limité et de l'accès difficile aux marchés extérieurs.....	14
2.5.	Le BTP, l'autre socle traditionnel de l'économie de La Réunion .....	15
2.6.	Pêche et aquaculture : un potentiel de développement .....	16
2.7.	L'émergence continue des services aux personnes et aux entreprises .....	19
3.	Les secteurs d'avenir dynamiques et en développement, leviers d'une croissance intelligente et durable .....	21
3.1.	La progression du tourisme, secteur riche en emplois .....	21
3.2.	Les technologies de l'information et de la communication .....	23
	(Sur l'aménagement numérique et l'enjeu du Très Haut Débit, voir <i>infra</i> section 5.3).....	23
3.3.	L'agro-alimentaire et l'agro-nutrition : un développement porté par un « écosystème » d'innovation .....	25
3.4.	L'énergie : le défi de l'optimisation des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique ( <i>voir aussi Profil environnemental, section 2.4</i> ) .....	26
4.	Une économie dynamique mais fragile, dépendante et sensible aux facteurs externes .....	28
4.1.	Le modèle de compétitivité réunionnais sous l'effet de la crise internationale .....	28
4.1.1	L'évolution du PIB et l'impact de la crise .....	28
4.1.2.	Un contexte peu favorable aux investissements au moment où ils sont le plus nécessaires, et leur faiblesse structurelle dans les RUP françaises .....	30
4.1.3.	La vitalité d'un tissu économique encore fragile .....	32
4.1.4.	Des gisements d'emplois à mobiliser pour une nouvelle dynamique de l'emploi en entreprise .....	34
4.2.	Les effets de l'ultra-périphéricité sur le modèle de compétitivité réunionnais :.....	35
5.	L'enjeu d'un modèle de compétitivité à trois dimensions : française, européenne et indiano-céanique .....	39
	( <i>Voir aussi profil insertion régionale page 9-11 ; 17 ; 21</i> ) .....	39
5.1	Des infrastructures de transport essentielles pour l'ouverture au monde des Réunionnais et les échanges commerciaux .....	39

5.2. La recherche-développement et l'innovation : une dynamique aujourd'hui enclenchée.....	41
5.2.1. Des acteurs publics et privés tournés vers l'innovation : d'une logique de rattrapage à une logique de compétitivité .....	41
5.2.2. Des conditions réunies aujourd'hui pour la RDI : des écosystèmes d'innovation en place	41
5.2.3. La « percolation de l'innovation » à renforcer, entre recherche-formation et entreprise.	42
5.2.4. La création des conditions de déploiement d'écosystèmes d'innovation .....	42
5.3. D'importants progrès dans l'aménagement numérique du territoire... et un saut technologique à venir mais contraint.....	43
5.3.1. Un accès élargi au numérique pour les entreprises et la population, mais des coûts importants .....	44
5.3.2. L'enjeu de la mise en place du très haut débit et de la sécurisation du réseau .....	44
Annexes .....	45

## Introduction

Le plan de ce profil économique de La Réunion répond à la logique suivante.

Il est d'abord rappelé la rapide avancée de l'économie de l'île dans l'ère moderne. Département français d'outre mer et région ultra périphérique européenne, l'île de La Réunion a bénéficié de politiques et de programmes publics qui ont accéléré son développement économique. La structure de son économie s'est rapprochée de celle des régions européennes continentales.

La dynamique de développement s'est appuyée sur les fondamentaux de l'économie insulaire. Les secteurs fondamentaux et traditionnels tels que l'agriculture, la pêche, ou le BTP, font apparaître cependant encore aujourd'hui un besoin de consolidation et de structuration pour satisfaire les besoins locaux, réduire la dépendance aux importations, répondre à des enjeux sociaux et territoriaux aigus, et fournir un cadre robuste à l'essor des secteurs à haute valeur ajoutée.

Ces secteurs d'avenir ont fait preuve d'une forte dynamique et restent des facteurs de croissance. L'agro-nutrition, les énergies renouvelables, le tourisme, les technologies de l'information et de la communication sont autant de secteurs ou filières qui offrent de remarquables perspectives : ils sont créateurs de richesse et d'emplois, facteurs de montée en compétitivité de l'ensemble de l'économie, de rayonnement régional et d'exportation d'innovation et de savoir-faire.

Pour autant, malgré le volontarisme et l'ambition de l'île, sa forte mobilisation pour un développement durable, son économie est fragile et fortement sensible aux facteurs externes. Ainsi, les handicaps structurels que sont l'insularité et l'éloignement, l'exiguïté de son territoire et de son marché, la forte dépendance aux importations, ont démultiplié les impacts de la crise économique internationale sur l'économie réunionnaise.

Dans ce contexte, l'île veut relever les défis accrus de sa croissance économique et réaffirme l'enjeu d'un modèle de compétitivité au croisement des trois dimensions : métropolitaine, européenne et indio-océanique. Pour y parvenir, elle fonde son développement à venir sur la valorisation de ses spécificités. Cela passe aussi par une stimulation des facteurs de croissance : la recherche-développement-innovation, les technologies de l'information et de la communication, ainsi que la compétitivité des entreprises ; objectif également poursuivi par la stratégie UE 2020. En outre, l'ouverture au monde par la mobilité et la continuité territoriale impliquent de faire de La Réunion un nœud numérique et logistique entre l'Europe et l'océan Indien.

### *1. Une avancée rapide de l'économie de l'île dans l'ère moderne*

#### **1.1. D'un lointain territoire en développement à une Région Ultrapériphérique (RUP) européenne**

En une cinquantaine d'années, La Réunion est passée de la situation d'un lointain territoire en développement, à la situation d'une Région Ultrapériphérique (RUP) européenne. Des années 60 aux années 70, cette mutation s'est opérée par la mise en place de politiques nationales sanitaires et sociales ainsi que par la structuration de services administratifs. De nouveaux secteurs économiques ont émergé avec le développement progressif d'un secteur d'import-substitution, du BTP et des services (assurance, banque, commerce, transport, TIC). L'île engage alors sa phase de transition démographique qui verra sa population quadrupler à son achèvement.

A la fin des années 70, se dessine un nouveau tournant avec une mutation qui va concerner à la fois les hommes, les activités et le territoire dans la dynamique de la décentralisation et dans le cadre d'une intégration européenne enfin adaptée. Le développement des

équipements et des infrastructures, la poursuite de la diversification économique (artisanat, tourisme) s'inscrivent dans une double logique de rattrapage et d'ouverture alors que continue à se développer un chômage structurel. Au plan communautaire, La Réunion est intégrée dès le traité de Rome en 1957, mais cette intégration fut partielle et inadaptée pendant plus de vingt ans. Il a fallu attendre les années 80 pour que les DOM puis les RUP bénéficient d'une politique d'ensemble et tirent un plus grand bénéfice de leur intégration à l'UE.

En 1997, l'article 299-2 du traité d'Amsterdam (devenu l'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne) reconnaît juridiquement les spécificités des RUP et la nécessité d'adapter les politiques de l'Union aux réalités de l'ultra-périphérie. Les POSEI (Programmes d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité) de 1989, les différents programmes opérationnels européens par leurs mesures de modulations des aides, ainsi que les divers soutiens à la production locale (différentiels d'octroi de mer par exemple), vont largement contribuer au rattrapage de La Réunion.

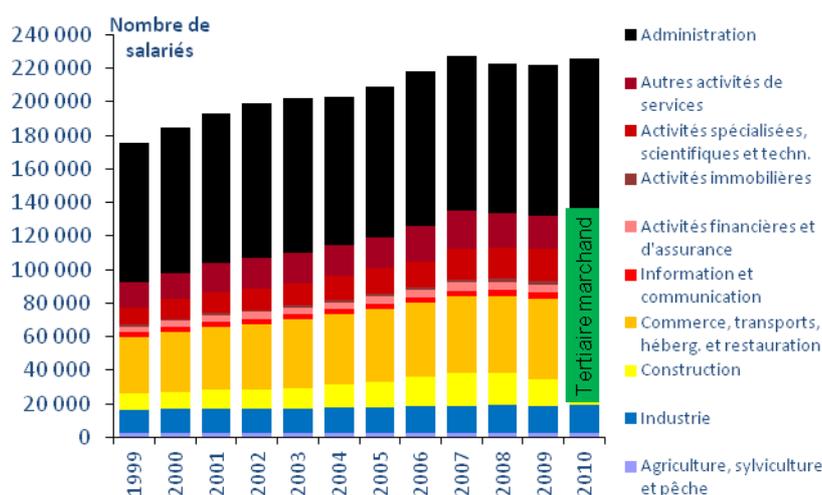
L'économie réunionnaise a donc réalisé une transition accélérée vers une économie de services. Cette dynamique a conduit le territoire à un développement social et économique nettement plus élevé que l'ensemble des pays de la zone océan Indien. Sous certains aspects, comme par exemple l'efficacité administrative et celle des services de santé, La Réunion est devenue comparable aux régions d'Europe continentale. Les conditions structurelles de l'ultra-périphéricité, véritables freins au développement économique et social, demeurent néanmoins. Il lui faut donc organiser une société de services en conséquence, et tirer profit de ses spécificités comme elle a su le faire jusqu'à présent, ce qui lui a permis d'être pionnière dans des domaines essentiels au développement durable.

## 1.2. Une économie en croissance constante, orientée vers le tertiaire marchand

La tertiarisation à l'œuvre cette dernière décennie, se retrouve autant dans l'évolution de la masse salariale et de la démographie d'établissements, que dans le poids économique du secteur qui représente plus des trois quarts de la valeur ajoutée régionale.

### ❖ Le tertiaire marchand : un secteur dynamique et générateur d'emplois

*Evolution du nombre de salariés par secteur d'activités*



Source : Insee - estimations d'emplois

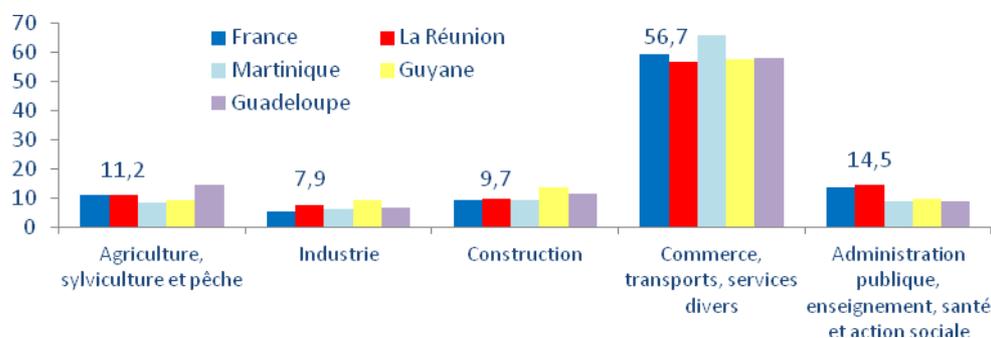
Au regard de l'évolution des volumes de salariés par secteur, la structure de l'économie fait

apparaître une tendance constante au développement du tertiaire marchand. Celui-ci passe aujourd’hui devant le secteur public, qui était jusque-là le principal employeur de l’île avec un effectif relativement stable (autour de 90 000 salariés). Au sein du tertiaire marchand, qui avoisine en 2011 les 100 000 salariés, la moitié relève du commerce, du transport et de l’hébergement restauration : ce qui montre le poids croissant et structurant de l’économie présentielle<sup>1</sup>, soit l’économie résidentielle ajoutée à l’économie touristique. Toutes les activités de service à forte valeur ajoutée sont en croissance.

Les services marchands montrent leur capacité à résister à la crise. Ainsi entre 2005 et 2010, le nombre de salariés a augmenté de 17%, alors que sur cette même période il n’augmentait que de 7% pour l’ensemble des salariés. Fin 2010, 39 000 salariés travaillent dans les services marchands, soit un salarié sur cinq. Ils sont répartis, notamment, dans les secteurs du transport, de l’hôtellerie, de la communication et du soutien aux entreprises.

### ❖ Une majorité d’établissements de services

*Démographie des établissements selon l’activité dans les Dom et en France fin 2010 (%)*



Source : Insee

Les établissements relevant principalement du tertiaire marchand représentent 56,7% de l’ensemble des établissements contre 59,6% à l’échelle nationale. Notons également l’importance du secteur public avec 14,5% des établissements contre 13,8% pour la France. La démographie des établissements réunionnais comme celle plus générale des départements d’outre mer, révèle une structure économique similaire à celle de la France.

## 2. Une dynamique de développement économique s’appuyant sur ses fondamentaux

La stratégie de développement économique réunionnais est tournée vers les secteurs d’avenir, mais elle requiert également un socle stable et durable de secteurs fondamentaux pour contribuer à une montée en compétence et compétitivité de l’économie. Cette perspective de développement est cohérente avec la stratégie de l’UE 2020 qui promeut une croissance inclusive c’est-à-dire vectrice d’emplois et de cohésion sociale. Les secteurs fondamentaux présentent aussi des fragilités conjoncturelles ou structurelles. Un aperçu de la situation de chaque secteur met en évidence les enjeux à relever pour les consolider.

### 2.1. Le commerce : principal secteur de l’économie réunionnais

<sup>1</sup> L’économie présentielle regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu’elles soient résidentes ou touristes (Insee).

Avec 1,274 milliard d'euros de valeur ajoutée en fin 2007 (9% de la valeur ajoutée régionale) et 21,9% des salariés du champ marchand en 2010, le commerce est un des principaux secteurs de l'économie réunionnaise tant en termes de valeur ajoutée que de masse salariale. Le secteur représente aussi 21,6% du parc d'entreprises.<sup>2</sup>

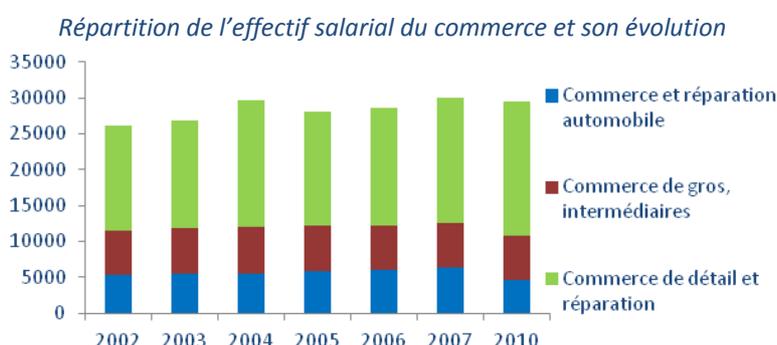
#### ❖ Un secteur majoritairement tourné vers le commerce de détail

Le commerce de détail et la réparation (non-automobile) sont de loin les plus importants contributeurs du secteur, devant le commerce de gros, et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles.

Parmi les entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 K€ de chiffre d'affaires, chaque domaine d'activités représentait en 2007<sup>3</sup> les parts de création de richesse suivantes au sein du secteur :

- Commerce de détail et réparation : 42,8 % de la valeur ajoutée,
- Commerce de gros et intermédiaires : 35 % de la valeur ajoutée,
- Commerce et réparation d'automobiles : 20,6 % de la valeur ajoutée

Fin 2010, l'effectif salarié du secteur<sup>4</sup> se répartissait comme suit :

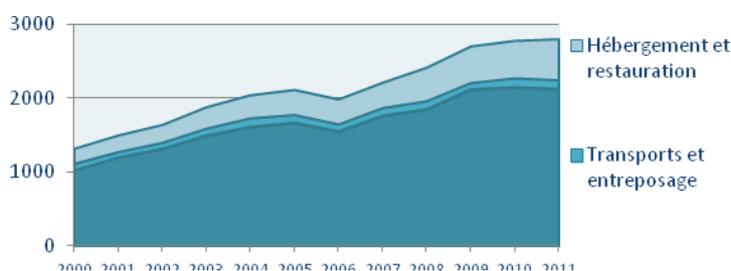


Source : Insee

#### ❖ Un secteur à fort potentiel de création d'entreprises

Plus d'une entreprise sur trois créées à La Réunion est un commerce. En 2009, Ils représentaient 38% des créations d'entreprises (CCIR).

*Nombre de création d'entreprises commerciales*



Source : Insee

## 2.2. L'agriculture, un socle traditionnel de l'économie de La Réunion

<sup>2</sup> Source : Insee 2010

<sup>3</sup> Insee

<sup>4</sup> Chiffres Insee déc

#### Agriculture 2010 :

- 1,18% des effectifs salariés (Insee)
- 6,2% de la population active en 2007
- 17% de la superficie de l'île

#### Evolution 2010/2000 :

- Résultat agricole global : -3,25% (Agreste)
- Nombre d'exploitations : -24,6% (DAAF)
- SAU : -2% (Agreste)

L'agriculture réunionnaise, malgré un poids économique moindre que celui du tertiaire, est un secteur en légère croissance qui a su augmenter sa compétitivité économique au cours des dernières décennies.

Quelles que soient les incertitudes qui caractérisent son avenir à court et moyen termes, elle est considérée comme primordiale dans les réflexions stratégiques de développement d'activité à haute valeur ajoutée.

#### ❖ Une agriculture historiquement cannière qui réussit le défi de la diversification autour des filières végétales et animales

L'agriculture contribue fortement au développement des industries agro-alimentaires, les exportations des produits alimentaires constituant près des deux tiers des exportations de La Réunion. Les secteurs agricole et de l'IAA (Industrie Agro-alimentaire) représentent près de 55% des exportations de l'île en valeur. Le premier produit exporté étant le sucre à hauteur de 22,2% de la valeur totale des exportations.<sup>5</sup>

L'économie agricole est historiquement construite sur deux piliers en grande partie organisés et structurés en interprofession qui caractérisent le développement de la production locale.

Le premier pilier est la filière canne-sucre-rhum-bagasse qui reste majeure et constitue toujours le pivot du système agricole réunionnais. Elle s'inscrit dans le régime sucrier européen (la réforme de l'OCM sucre de 2006 prend en compte la situation spécifique des producteurs ultramarins). La Réunion en bénéficie puisqu'elle a été compensée de la baisse du prix et garde son quota de référence. La canne à sucre représente près de 57% de la surface agricole utilisée par les exploitants<sup>6</sup>, soit 24 336 ha. La filière s'appuie sur 3 473 exploitations, soit près de 46% de l'ensemble des exploitations. L'exploitation cultivant la canne à sucre a une surface moyenne qui est passée de 5,4 ha en 2000 à 7 ha en 2010. La canne à sucre emploie plus de 10 500 personnes parmi lesquelles 6 700 de manière permanente et 3 800 comme saisonniers.<sup>7</sup>

Le second pilier est la diversification autour des filières végétale et animale. Les filières élevages sont arrivées à un stade de maturation qui leur a permis de s'organiser en une interprofession dynamique et capable d'une projection de développement pour le futur dans le cadre du programme DEFI dont l'objectif est d'accroître la production pour répondre à la demande locale. Les filières fruits et légumes entament également leur structuration dans l'optique d'une organisation en interprofession. Cette démarche fédératrice et innovante de structuration engagée par les acteurs (professionnels, partenaires institutionnels et financiers) est un atout considérable pour un territoire insulaire.

#### ❖ La croissance continue de la valeur de la production agricole

La valeur de la production agricole a augmenté de 20 % en vingt ans, malgré une baisse des emplois agricoles et de la surface agricole utilisée. Ces deux paramètres se sont toutefois stabilisés ces dernières années, l'augmentation de la compétitivité économique ayant permis de contrebalancer ces facteurs. Une meilleure formation des actifs agricoles, la professionnalisation, l'irrigation et la mécanisation du secteur ont en effet permis un gain significatif dans le rendement et la productivité agricoles.

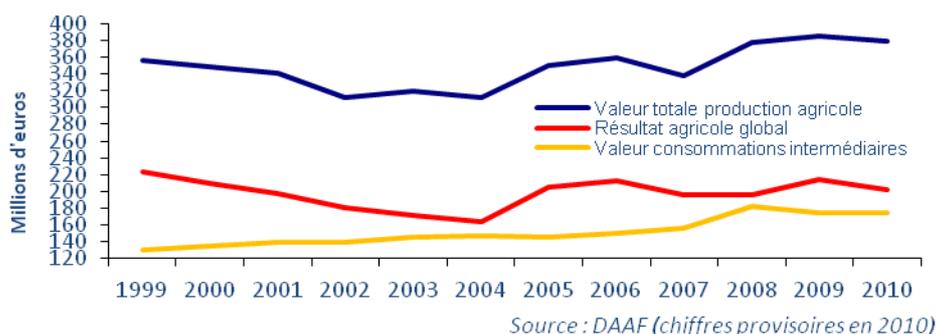
Suite à une hausse de 54 % des consommations intermédiaires (engrais, aliments pour l'élevage, produits phytosanitaires, énergie ...), le résultat agricole progresse moins vite que la valeur de la production agricole. Son taux de croissance est ainsi de 3,5 % entre 1990 et 2010.

*Evolution de la valeur de la production, des consommations intermédiaires et résultat agricole*

<sup>5</sup> Les Douanes, voir la partie relative à l'IAA pour un aperçu des exportations des produits de l'IAA.

<sup>6</sup> Agreste, n°73, décembre 2011. Il faut différencier la SAU du département qui est de 45 313 ha mentionnée précédemment, et la SAU des exploitants légèrement inférieure : 42 813 ha.

<sup>7</sup> Agreste Spécial canne à sucre, n°73, décembre 2011



#### ❖ La répartition de la valeur ajoutée agricole

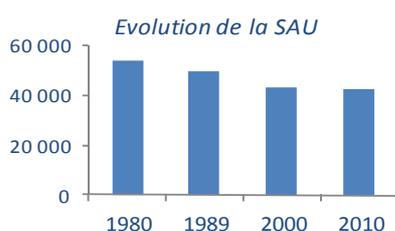
Les différentes productions agricoles et leur part dans la valeur totale de production (M€)

	2000	2008	2009	2010	2011 <sup>8</sup>	2011
Canne à sucre	105,1	102,7	131,0	130,3	132,7	33,2%
Fruit, légumes & tubercules	124,1	137,8	118,4	120,1	122,9	30,8%
Autres productions végétales	16,6	21,9	23,8	24,1	24,0	6%
Bétail	43,8	42,2	42,1	40,3	43,3	10,8%
Volailles, œufs	41,1	53,5	52,3	55,8	59,7	14,9%
Autres produits de l'élevage	13,6	15,3	13,8	12,8	12,8	3,2%
<b>Valeur totale de la production</b>	<b>348,4</b>	<b>378,0</b>	<b>385,7</b>	<b>387,4</b>	<b>399,4</b>	<b>100%</b>
Résultat agricole	209,4	195,6	214,3	202,5	204,1	

Source : Insee

La canne est donc le premier contributeur à la valeur totale de la production agricole (33,2% en 2011 contre 28% en 2008 et 34% en 2004). Le second contributeur à la valeur totale de la production agricole est la filière des fruits et légumes avec une part de 30,8%, contre 34% en 2008 et 32% en 2004, suivie de la production animale avec un part d'ensemble de 28,9%.

#### ❖ Une réduction progressive de la surface agricole utilisée (SAU)



Source : Agreste

La SAU est la partie du territoire employée pour la production agricole. Elle connaît depuis 1980 un recul progressif pour atteindre une surface de 42 813 ha en 2010, soit un recul de l'ordre de 14,8% en 20 ans, bien qu'il tende vers la stagnation sur les dernières années.

Les territoires ruraux et péri-urbains sont exposés à la concurrence entre l'activité agricole et les autres projets (logement, réseaux routiers, zone d'activité).

L'enjeu actuel est de récupérer des terres pour éviter la diminution de la surface agricole utilisée. La Réunion dispose d'un potentiel de 12 000 hectares pris en compte par le SAR. Celui-ci affiche l'objectif d'en reconquérir 7000 en SAU pour atteindre l'objectif de 50 000 hectares de SAU fixé en 2006 pour le développement à moyen terme de l'agriculture réunionnaise par le Département dans les « Cahiers de l'agriculture ». Tout projet de déclassement de surface agricole est maintenant soumis à l'autorisation de la Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) présidée par le Préfet.

<sup>8</sup> Les chiffres sont provisoires

### ❖ Des revenus agricoles en stagnation

Depuis 2005, on constate une quasi stagnation du résultat agricole par exploitation, pourtant marquée par une augmentation (+22,2%) par rapport à l'année 2000. Le résultat agricole par actif lui aussi évolue très peu depuis l'année 2000.

Les écarts de revenus agricoles par rapport à la métropole sont maîtrisés. En 2010, le résultat agricole par exploitation et résultat agricole par actif étaient respectivement de 28 928 € et de 18 578 € contre 35 119 € et 21 260 € à l'échelle métropolitaine. Ces évolutions sont le fruit d'une politique de soutien au secteur : efforts d'investissements, nouvelles technologies, amélioration des techniques agricoles, de l'irrigation, niveau de qualification accru, soutien des infrastructures de recherche (CIRAD, eRcane, Pôle de protection des plantes, etc.).

	La Réunion						France métropolitaine
	2000	2005	2007	2008	2009	2010	2009
Nombre d'exploitations	9272	7 259	7 079	6 933	6 900	7 000	--
Résultat agricole par exploitation (€)	23 136	28 268	27 687	28 213	31 058	28 928	35 119
Résultat agricole par actif (UTA) (€)	17 571	19 546	17 826	17 293	19 491	18 578	21 260
UTA <sup>9</sup> totales	12 303	10 498	10 995	11 311	11 000	10 900	864 000

Source : Agreste

### ❖ Une couverture des besoins locaux en progrès constant qui peine à accompagner la croissance démographique

Produit	Production locale (T)	Consommation totale (T)	Taux de couverture (%)
Viande bovine	1 915	6 016	32
Viande porcine	12 944	26 274	49
Viande ovine et caprine	497	2 419	21
Volailles	14 898	31 019	48
Légumes frais	40 190	54 060	74
Fruits frais	42 193	59 482	71

Source : Insee, 2008

La Réunion n'est pas autosuffisante en produits agricoles mais sa production locale contribue à atténuer l'impact de l'importation de produits alimentaires sur le PIB régional. Le taux de couverture alimentaire général était de 22% en 2009 et a tendance à se dégrader, puisqu'il était de 36% en 2000.<sup>10</sup> Les légumes et fruits frais représentent plus de 70% de couverture des besoins locaux, le meilleur rapport entre production locale et consommation locale. La reconquête d'une partie du potentiel de terres en friche et la poursuite de la mise en place de l'irrigation pourrait permettre à l'île de tendre vers l'autonomie alimentaire en produits frais, voire d'accéder à de nouveaux marchés tel celui de la restauration collective.

### ❖ Un potentiel sylvicole à protéger et à développer

S'agissant de la forêt et de sa protection, il est à noter que les quatre schémas de massifs qui ont vu le jour ont conduit à la mise en place de nombreux équipements liés à la défense de la

<sup>9</sup> Unités de travail annuel des exploitants, coexploitants, et autres actifs familiaux

<sup>10</sup> Ernst & Young, Etude sur l'ouverture et l'insertion économique de La Réunion

forêt contre les incendies (pistes, citernes, signalétique...). Les récents incendies ont entraîné une forte sensibilisation à la protection de la forêt réunionnaise désormais classée à l'UNESCO pour sa plus grande partie située dans le cœur du parc national. La nécessité de restaurer les écosystèmes ravagés par les flammes ou menacés par les plantes envahissantes demeure une priorité. La production sylvicole est relativement peu importante mais le besoin en bois d'œuvre est toujours présent et ce secteur devra se développer à partir des plantations actuelles (cryptomeria et bois issus d'arbres endémiques tel que le tamarin des Hauts).

#### ❖ **Les développements de l'épandage**

*(Voir aussi profil environnemental page 31)*

L'épandage est une question cruciale pour les années à venir : 15 à 16 000 hectares sont d'ores et déjà utilisés pour épandre les effluents d'élevages (solution optimale pour les petites exploitations). Il ne reste alors que 4 à 5 000 hectares utilisables pour l'épandage des boues issues des stations d'épuration ce qui sera insuffisant compte tenu de la mise en fonction des nouvelles stations d'épuration prévues dans les prochaines années. Face au risque fort de conflits d'usage, un débat est nécessaire entre les élus locaux et le monde agricole.

#### ❖ **L'irrigation : un développement à poursuivre pour sécuriser l'agriculture**

L'irrigation sécurise les exploitations agricoles dans le contexte du changement climatique. Les aménagements hydrauliques structurants des périmètres irrigués des micro régions Sud et Ouest sont un atout majeur du développement agricole. La poursuite, d'une part de ces aménagements sur la micro région Est, et d'autre part de l'interconnexion des infrastructures, est également un enjeu important. Outre sa dimension socio économique, l'alimentation en eau, dans les Hauts de l'île, est une priorité pour développer certaines filières (notamment l'élevage) et améliorer le dispositif de protection des forêts contre les incendies.

L'apport de l'irrigation consolide les exploitations agricoles, sécurise le revenu des agriculteurs, et accroît la productivité et la diversification agricoles.

#### ❖ **Des projets en cours dans le domaine de l'innovation**

*(Voir infra 5.2)*

Pour appuyer les projets de transformation de fruits et légumes, La Réunion est aujourd'hui dotée d'un « écosystème d'innovation » : le pôle de compétitivité Qualitropic, (unique pôle de compétitivité en outre-mer). Les structures réunionnaises ont ainsi le niveau nécessaire pour répondre aux enjeux de la recherche agronomique : eRcane, le CIRAD, l'ArmeFlhor... L'enjeu est d'apprendre à faire de l'innovation appliquée, en effet, la question du transfert de l'innovation est majeure. Il convient de développer un réseau technique de transfert pour généraliser l'innovation et accompagner les agriculteurs. *(Voir aussi synthèse page 18).*

#### ❖ **L'insertion régionale comme levier du développement agricole**

L'insertion régionale appelle une réflexion complexe autour de quatre enjeux :

- les extrants qui présentent peu de possibilités aujourd'hui,
- les intrants qui nécessitent un contrôle sanitaire,
- les investissements qui font craindre des délocalisations,
- les transferts de compétences selon une logique d'aide au développement, qui font craindre des « effets boomerang ».

L'agriculture doit penser l'insertion régionale en recherchant une stratégie « gagnant-gagnant » et accompagner l'émergence du marché du COMESA en tenant compte entre autres, des critères européens de sécurité phytosanitaire et de protection du consommateur à long terme.

### Enjeux

L'enjeu stratégique global est de maintenir et de développer les outils de production des agriculteurs pour atteindre un optimum de sécurité alimentaire tout en garantissant un maximum de production locale et un minimum de produits importés. Pour exemple, maintenir 50% de couverture de la consommation par la production animale locale, implique d'augmenter la production de 3% par an.

Plusieurs enjeux subséquents sont identifiés : en premier lieu, faire redémarrer la croissance en ouvrant l'agriculture réunionnaise à de nouveaux marchés, en renforçant la capacité des filières industrielles à produire localement et en exploitant les potentialités des « cultures de niches ». La protection du foncier agricole est également un enjeu de taille notamment pour augmenter la production agricole en substitution d'importation (fruits, légumes, viande). Cette production doit être écologiquement intensive pour une gestion durable des ressources, en encourageant par exemple la recherche et l'innovation (développement de projets autour de la biomasse, « chimie verte »). D'autre part, l'agriculture doit fournir une alimentation saine, de qualité, locale et adaptée aux Réunionnais, via un approvisionnement local de la restauration collective, la transformation des fruits et légumes locaux et le développement d'une agriculture raisonnée et biologique.

Moteur du développement territorial, l'agriculture réunionnaise doit encourager l'emploi (au sein de groupement d'employeurs par exemple) et l'insertion en facilitant l'installation des agriculteurs et le maintien de la qualité de la formation agricole et de l'appui technique.

La professionnalisation et la mécanisation des exploitations doivent également être poursuivies afin d'améliorer la compétitivité économique, les revenus, et l'attractivité du secteur. Ce gain de compétitivité implique en outre de poursuivre la structuration des filières, et de soutenir la recherche, l'innovation et le transfert technologique.

Pour atteindre ces objectifs d'accroissement de productivité et de diversification agricole, l'apport de l'irrigation est indispensable en poursuivant le développement d'aménagements hydrauliques structurants. Une gestion raisonnée de l'eau, notamment dans les territoires ruraux des Hauts, pour optimiser l'irrigation est aussi décisive.

Il importe également de garantir la viabilité et le développement de la filière canne-sucre-rhum-bagasse d'une part ; de créer un nouveau consensus autour d'une stratégie de développement agro-alimentaire qui valorise la production locale et pérennise sa diversification d'autre part. Il importe enfin de favoriser la coopération et l'insertion régionale.

### 2.3. Artisanat : un secteur prolifique en emplois et en entreprises individuelles

*Données financières de l'artisanat*

	2001	2003	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Chiffre d'affaires (M€)	885	1 068	1 196	1270	1 517	1 590	1 523	1 570	1 594

Investissement (M€)	75	70	116	141	148	123	101	38	47
% d'entreprises investisseuses	36%	36%	26%	26%	49%	33%	20%	11%	22%

Source : Chambre des Métiers de La Réunion

#### ❖ Un secteur à fort potentiel mais touché par la crise

<p><b>Evolution du CA :</b> - 2011/2001 : + 80,11%</p> <p><b>Investissements :</b> - 2011/2007 : - 68,25%</p> <p><b>Poids du secteur :</b> - 17% de la population active occupée - 1/3 des entreprises</p> <p><b>Le nombre d'entreprises a presque doublé entre 2000 et 2011</b> <b>Le nombre total d'actifs sur la période 2000-2011 a cru de 46,5%</b></p>
--

L'artisanat représentait en 2011, 17% de la population active et un tiers des entreprises réunionnaises.<sup>11</sup> Il représente un potentiel important au regard des marges d'amélioration et de la croissance du marché intérieur. Le chiffre d'affaires du secteur a ainsi presque doublé depuis le début du millénaire pour atteindre 1,595 milliard d'euros.

La crise a toutefois grandement impacté le secteur qui peine à s'en remettre. Baisse d'activité, plafonnement des emplois, et effondrement de l'investissement, sont les marques d'une phase économique difficile pour l'artisanat. Après avoir atteint un pic de 148 M€ en 2007, les investissements n'étaient plus que de 47 M€ en 2011, soit une diminution de 68,25%. La part des entreprises investissant dans le secteur s'est elle aussi réduite, passant de 49% en 2007 à 22% en 2011.

#### ❖ Un fort taux de création d'entreprises mais un taux de survie encore faible

Parallèlement à l'évolution du chiffre d'affaires du secteur, le nombre d'entreprises a quasi doublé depuis 2000 pour atteindre le nombre de 14 430 en 2011. Cette évolution atteste d'une vitalité considérable. Deux tiers des inscriptions sont le fait de demandeurs d'emplois (56 %) ou de bénéficiaires du RSA (10 %). Parmi les créations, 38 % relèvent de l'auto-entrepreneuriat, 38 % sont des entreprises individuelles et 24 % des sociétés.<sup>12</sup> Une meilleure qualification des entrepreneurs doit être recherchée afin de pérenniser davantage les créations d'entreprises.

Les entreprises ont néanmoins un taux de survie relativement faible, bien que celui-ci soit en constante augmentation : il était de 37 % en 1990, puis de 53% en 2000 et de 57 % en 2006.<sup>13</sup> Les causes de radiation relèvent essentiellement de motifs économiques (58% des radiations en 2011), soit de difficultés financières soit de manque de débouchés.

Evolution du nombre des entreprises et des salariés de l'artisanat

	2001	2003	2005	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Nombre d'entreprises en activité</b>	<b>8 821</b>	<b>9 514</b>	<b>10 886</b>	<b>12 923</b>	<b>13 807</b>	<b>13 882</b>	<b>14 303</b>	<b>14 430</b>
<i>Immatriculations (1)</i>	<i>1 360</i>	<i>1 485</i>	<i>1 843</i>	<i>2 219</i>	<i>2 196</i>	<i>1 489</i>	<i>2 055</i>	<i>2 255</i>
<i>Radiations (2)</i>	<i>1 010</i>	<i>1 155</i>	<i>1 083</i>	<i>1 137</i>	<i>1 312</i>	<i>1 414</i>	<i>1 165</i>	<i>1 316</i>
<i>Solde (1-2)</i>	<i>+350</i>	<i>+330</i>	<i>+760</i>	<i>1 082</i>	<i>884</i>	<i>75</i>	<i>890</i>	<i>939</i>

<sup>11</sup> Observatoire économique de l'artisanat

<sup>12</sup> Observatoire économique de l'artisanat, 2011

<sup>13</sup> Source : Répertoire des métiers

<b>Nombre total d'actifs</b>	<b>28 529</b>	<b>31 143</b>	<b>34 216</b>	<b>40 178</b>	<b>41 860</b>	<b>40 021</b>	<b>40 917</b>	<b>40 580</b>
<b>Effectifs salariés</b>	<b>19 708</b>	<b>21 629</b>	<b>23 330</b>	<b>27 255</b>	<b>28 053</b>	<b>26 139</b>	<b>26 614</b>	<b>26 150</b>
<b>Taux de variation annuelle de l'emploi</b>	<b>+3%</b>	<b>+2,6%</b>	<b>+5%</b>	<b>+7,1%</b>	<b>+2,9%</b>	<b>-6,83%</b>	<b>+1,8%</b>	<b>-1,75%</b>

Source : Chambre des Métiers de La Réunion

Au cours de la période 2001-2011, l'effectif salarié a augmenté de 32,7% ; on enregistre néanmoins une perte de 6,79% entre 2008 et 2011 du fait de la crise. De la même manière, le nombre d'apprentis a chuté pour passer de 2 504 en 2007 à 2 111 en 2010. Quelques signaux présagent un retour à une meilleure dynamique : l'année 2011 semble marquer le retour de la croissance avec une hausse du nombre d'apprentis (+3,1%), et du nombre d'immatriculations (2 255).

#### ❖ Le poids respectif des domaines d'activité de l'artisanat

Le bâtiment occupe une place prépondérante au sein de l'artisanat avec 44% du chiffre d'affaires et 40% des salariés du secteur devant les services (25% du CA), la production (19%) et l'alimentation (12%). Son poids économique et son exposition à la crise expliquent en partie les difficultés rencontrées par l'artisanat et les séquelles persistantes.

*Ventilation du nombre d'entreprises, des salariés, et du CA par domaine d'activité de l'artisanat en 2011*

Domaine d'activité	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Chiffre d'affaires (M€)	Part du Chiffre d'affaires
Alimentation	1 689	3 650	195	12,22%
Production	2 404	5 423	302	18,93%
Bâtiment	6 243	10 485	699	43,82%
Services	4 094	6 592	399	25,01%
<b>TOTAL</b>	<b>14 430</b>	<b>26 150</b>	<b>1 595</b>	<b>100%</b>

Source : IEDOM, Observatoire économique de l'artisanat

#### Enjeux

L'artisanat représente un potentiel important en termes d'emplois. Ces derniers doivent être consolidés au moyen de formations qualifiantes et d'un accompagnement continu et personnalisé à la gestion et au développement. La part importante d'entrepreneurs « néophytes »<sup>14</sup> et le nombre élevé de radiations, montrent des marges d'amélioration importantes.

L'accompagnement à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises doit être développé afin de réduire les destructions d'emplois pourtant viables.

L'insuffisance de fonds propres affecte aussi les potentiels de développement des entreprises. Celles-ci doivent par ailleurs être « en conformité avec les normes et certifications européennes qui se substituent chaque jour davantage aux règles nationales, pas toujours faciles à assimiler pour des TPE. »<sup>15</sup>

Une meilleure structuration des filières de l'artisanat permettraient enfin aux entreprises de mieux intégrer les marchés publics. Un enjeu fort à cet égard apparaît pour les artisans du

<sup>14</sup> Observatoire économique de l'artisanat

<sup>15</sup> Chambre des Métiers et de l'Artisanat de La Réunion

bâtiment.

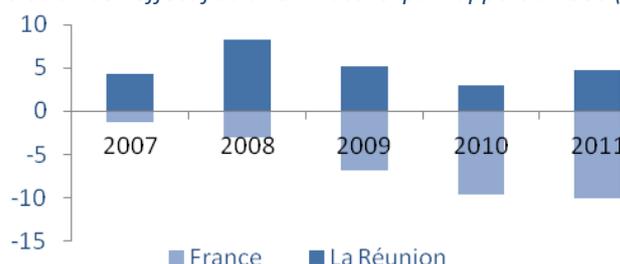
## 2.4. L'industrie face au double frein d'un marché intérieur limité et de l'accès difficile aux marchés extérieurs

### Poids du secteur

- 12% des entreprises en 2012
- 5,9 % de la création de richesse en 2007
- 9,8% des salariés en 2007

L'évolution de l'effectif salarié est révélatrice d'une dynamique positive du secteur. Si l'échelle nationale est globalement affectée par un phénomène de désindustrialisation qui impacte l'effectif salarié (-10,1% entre 2006 et 2011), l'effectif industriel réunionnais a en revanche augmenté entre 2006 et 2011 à hauteur de 4,8%, signe d'un accroissement du volume d'activité.

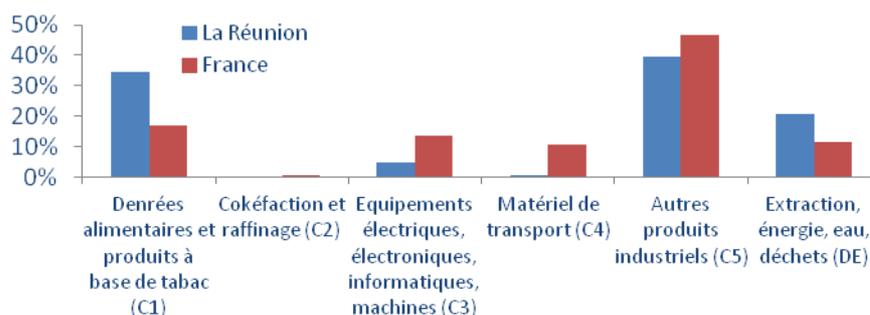
Evolution de l'effectif salarié industriel par rapport à 2006 (en %)



Source : Bordereaux, URSSAF, traitement Insee Epure

La répartition salariale est également différente de celle enregistrée en métropole. L'effectif industriel est deux fois plus nombreux à La Réunion dans les industries alimentaires et de produits à base de tabac (34,5%) et dans les industries extractives, d'énergie, d'eau, de déchets et de dépollution (20,6%). Il est en revanche bien moindre dans les industries productrices d'équipements électroniques et électriques (4,8% contre 13,6% en France), voire inexistant dans les industries productrices de matériel de transport (0,6% contre 10,8%).

Répartition des salariés du secteur selon l'activité en %



Source : CCI Réunion, Insee, Clap

### Enjeux

L'exiguïté du territoire et du marché réduit *de facto* les capacités du secteur à atteindre un seuil suffisant pour développer de véritables filières de production industrielles. Le secteur reste donc relativement limité en termes d'emploi.

Le développement des activités industrielles pourra peut-être tirer avantage de la croissance démographique, mais au regard de la compétitivité-coût du secteur, il devrait passer par l'accès à de nouveaux marchés extérieurs, sur des branches d'activités spécifiques et à valeur ajoutée - comme l'énergie solaire ou photovoltaïque -, dans lesquelles la qualité réunionnaise est reconnue (cf. ci-après, chapitre III, *Les secteurs d'avenir dynamiques*).

## 2.5. Le BTP, l'autre socle traditionnel de l'économie de La Réunion

### Chiffre d'affaires :

- 2011 : 1,35 milliard d'€
- 2011/2005 : +26,16 %

### Nombre d'entreprises :

- 2011/2005 : +34 %

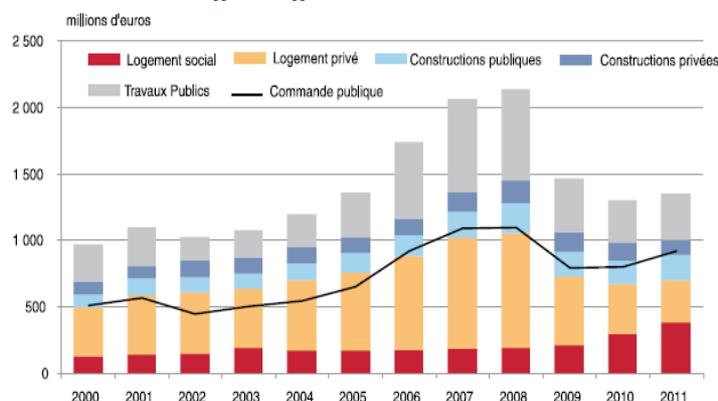
### Nombre de salariés :

- 2008/2002 : +72 %
- 2011/2008 : - 28,3 %

Le BTP est une composante essentielle de l'économie réunionnaise. Néanmoins, il est fortement dépendant : à la fois des incitations publiques, de l'offre solvable de logements, du coût des matières premières et des importations, enfin de l'activité économique générale. Autour des « majors » du secteur, la dispersion de petites entreprises restreint par ailleurs les capacités d'accès direct aux grands marchés publics régionaux.

### ❖ Une évolution étroitement liée à la commande publique et à la défiscalisation

Le chiffre d'affaires du BTP, son évolution

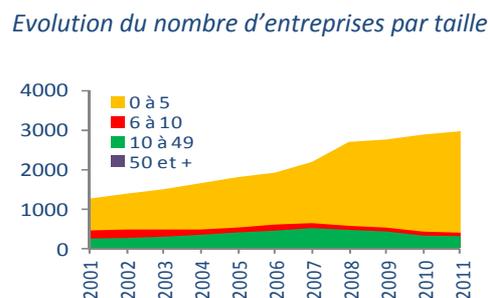
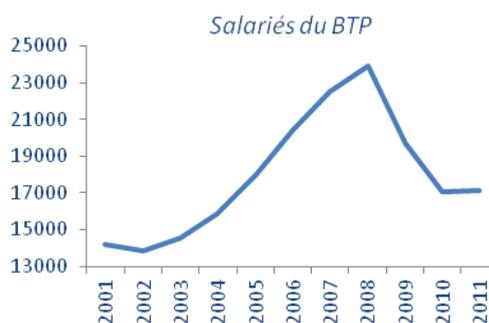


Source : CERBTP

La fin de la défiscalisation du logement privé et des grands travaux publics a affecté la bonne santé économique du secteur qui prévalait jusqu'alors. Entre 2002 et 2008, le secteur a connu en effet une forte croissance (+16,1 %/an de valeur ajoutée) pour atteindre un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires est retombé à 1,3 milliard en 2011. La bonne santé économique tenait essentiellement à l'importance de la commande publique (Route des Tamarins : 1,1 milliard) et à l'explosion de la construction de logements privés du fait de la défiscalisation. Cette dernière activité représentait alors près de la moitié du chiffre d'affaires.

Avec un chiffre d'affaires annuel de 1,3 à 1,4 Md €, le secteur du BTP demeure néanmoins l'un des secteurs structurants de l'économie réunionnaise ; contrairement au BTP en métropole, il dépend pour 65 % de son activité de la commande publique.

### ❖ Des répercussions sur l'effectif salarié et la démographie d'entreprises



Source : CER BTP

L'effectif salarié du BTP a, conformément à l'évolution de l'activité du secteur, augmenté considérablement entre 2002 et 2008 (+72,1 %) avant de redescendre par la suite. C'est entre 2005 et 2009, période où la commande publique était importante, que le secteur a enregistré la plus forte hausse. En 2008, 3.400 entreprises et artisans employeurs déclaraient à la Caisse des Congés du BTP 24.000 salariés. L'Insee évoque la création de 1 500 emplois directs ne serait-ce que pour la réalisation des travaux de la route des Tamarins. En moins de trois ans, plus de 1.200 employeurs ont disparu en même temps que le tiers des effectifs déclarés, l'activité s'étant effondrée de près de 35 % ! L'année 2011 est marquée par une stabilisation des effectifs autour de 17000 emplois directs (+1%), due à la reprise de la commande publique et notamment des logements sociaux.

La croissance du nombre d'entreprises entre 2002 et 2008 est proportionnelle à celle de l'emploi, les entreprises créées étant principalement des entreprises unipersonnelles ou de faible effectif. En 2004, le secteur du BTP comptait près de 2 600 entreprises pour 17 000 emplois. Aujourd'hui, pour le même nombre d'emplois, 3 600 entreprises sont recensées.

L'activité du BTP se caractérise donc par une forte intensité de main d'œuvre, mais surtout l'activité et l'emploi ne sont pas délocalisables ; l'emploi local est privilégié. Le BTP est très réactif par rapport à l'évolution des investissements. Quelques 5.000 jeunes – élèves, apprentis, étudiants – sont annuellement dans un cursus de formation BTP, y compris des formations locales d'ingénieurs. Un million d'euros investi en rythme annuel dans la construction assure 18 emplois, dont 12 emplois directs BTP<sup>16</sup>.

### Enjeux

L'enjeu principal est d'améliorer ou de maintenir la qualification de la main d'œuvre locale afin de favoriser son recrutement. En effet, les grands travaux à venir, les logements sociaux, la rénovation de l'habitat, le réseau de transport collectif régional, les TCSP d'agglomération, les infrastructures routières en général et la nouvelle route du littoral et les infrastructures hydrauliques structurantes comme la relance attendue de la construction privée constituent des gisements d'emplois importants.

Le secteur du BTP est la « partie émergée » d'une filière infrastructures-aménagement habitat qui concentre à La Réunion un fort capital d'ingénierie depuis les années 1970. Face à la croissance continue des besoins en logements de la population et en aménagements urbains des communes, cette filière doit développer une véritable capacité d'innovation. Le coût acceptable des logements et la prise en compte les spécificités du contexte tropical (matériaux adaptés et recherche de la meilleure efficacité énergétique) est un des enjeux du secteur du BTP.

## 2.6. Pêche et aquaculture : un potentiel de développement

<sup>16</sup> Données Direction Régionale des Routes, Conseil régional

Poids du secteur :

- 0,5 % des emplois (2009)
- 0,45 % du PIB (2009)
- 15 % de la valeur des exportations

**PIB pêche :**

- 85 M€ en 2009
- 45 M€ en 2004

La filière de la pêche et de l'aquaculture, malgré sa place limitée dans l'économie de La Réunion, demeure un secteur d'avenir et un moteur de croissance pour l'économie. Renforcer la compétitivité du secteur de la pêche et de l'aquaculture est compris dans l'objectif 3 de la « stratégie UE 2020 ». Ses productions représentent le second poste des exportations de l'île à hauteur de 66 M€ en 2011. La balance commerciale des produits de la mer est positive de 16,2 millions d'euros (importation : 49,8 M€)<sup>17</sup>.

Par ailleurs, compte tenu de la consommation locale annuelle (15kg/habitant) inférieure de 10 points à la moyenne nationale, les perspectives d'évolution du marché local sont encourageantes, *a fortiori* en tenant compte de la croissance démographique. De même, les prélèvements sur les ressources halieutiques sont sous le seuil de rendement maximum de captures pour les principales espèces thonières exploitées. Les espaces maritimes et de zone de pêches accessibles aux flottes réunionnaises sont immenses et prometteurs (2,8 millions de km<sup>2</sup>). La recherche et l'innovation adaptent les flottilles aux enjeux du développement durable. Les capacités portuaires, accrues et améliorées, sont aujourd'hui suffisantes et adaptables.

*Evolution des exportations et importations des produits de la pêche (poissons et crustacés)*

	2008	2009	2010	2011	Evolution 2011/2010
Exportations (tonnes)	4 370	4 533	4 518	4 078	- 9,7 %
Exportations (M€)	47,9	46,4	58,3	66	13,3 %
Importations (tonnes)	9 056	9 261	8 610	9 134	6,1 %
Importations (M€)	46,7	45,2	47,1	49,8	5,7 %

Source : Douanes

La Réunion dispose d'un secteur pêche moderne, développé, innovant, ayant intégré les enjeux du développement durable (pêche sélective, suivi des ressources, recherche développement et structuration de la filière). La filière est également caractérisée par la solide ingénierie acquise, notamment dans le domaine des récifs. Cette orientation durable fait de La Réunion un acteur majeur au sein de cette zone géographique.

❖ **Un bilan contrasté pour les trois types de pêche**

Suivant le type de pêche, les flottilles partent plus ou moins loin et plus ou moins longtemps en mer. Chaque type de pêche présente par ailleurs une situation économique qui lui est propre.

- La grande pêche australe, grâce à une gestion exemplaire de la ressource dans les TAAF (Terres australes et antarctiques française) et des investissements importants a développé ses positions économiques et se porte plutôt bien.
- La pêche palangrière (pêche au large et pêche côtière) se trouve en revanche dans une situation économique très délicate du fait de l'augmentation croissante des charges d'exploitation et du manque d'organisation de la filière.
- Enfin, la petite pêche reste un secteur peu structuré et marqué par des difficultés économiques chroniques. Depuis 2000, ses captures chutent et cette situation

<sup>17</sup> Douanes

devrait perdurer à cause d'une surexploitation des ressources halieutiques (notamment des ressources pélagiques) dans les années 2000<sup>18</sup>.

#### ❖ Les atouts de l'aquaculture<sup>19</sup>

##### PIB aquaculture :

- 0,12 M€ en 2009
- 0,7 M€ en 2004

L'aquaculture dispose aujourd'hui d'atouts considérables : innovation, intérêts régionaux et ressources. Avec un chiffre d'affaires représentant 40 % de celui d'outre-mer, La Réunion tient une place prépondérante dans ce domaine d'activité. En effet, 54 % des ventes de larves sevrées, d'alevins et de pré-grossis de l'outre-mer proviennent de La Réunion, tout comme 37 % des poissons et crustacés.

Des progrès peuvent être néanmoins effectués dans la valorisation des systèmes de production transférés au cours des dernières années (élevage du tilapia, de l'ombrine...). En s'appuyant sur l'évolution des biotechniques (privilégier les systèmes multi-trophiques...) et sur les outils de transfert existants (stations d'expérimentation), la production aquacole réunionnaise doit donc être en mesure d'élargir sa gamme en proposant de nouveaux produits (sarde dorée, ombrine transformée...) susceptibles de satisfaire les nouvelles exigences du marché, en complémentarité avec la pêche.

#### ❖ Les contraintes du secteur

Malgré les potentiels importants dont il dispose, l'ensemble de la filière pêche et aquaculture se heurte à des contraintes lourdes résultant de l'ultra périphéricité :

- la structuration et l'intégration de la filière - confrontée aux importations massives de la mer- encore en cours et à poursuivre ;
- une crise des vocations ;
- des fluctuations nombreuses et récurrentes du marché (augmentation des prix du gazole et des appâts) ainsi que le caractère cyclique des ressources halieutiques migratrices ;
- des distorsions de concurrence par rapport aux opérateurs des pays pêcheurs voisins en termes de normes sanitaires ou techniques, de règles sociales, coûts et de conditions de production, de traçabilité des produits etc.
- une ouverture totale de ce marché à la concurrence mondiale avec une distribution intérieure très concentrée qui handicape les opérateurs réunionnais.
- une filière aquacole jeune qui a su développer des modèles de production respectueux de l'environnement (élevage en étangs ou en cage en mer ouverte) mais qui peine à se viabiliser compte tenu de sa taille insuffisante ;

Ces contraintes sont depuis 2007 renforcées par l'inadéquation de la politique commune de la pêche (PCP) et de l'intervention du Fonds européen pour la pêche (FEP) à la situation particulière de la pêche dans l'océan Indien et au modèle souhaité par La Réunion pour la pêche.

La PCP repose en effet sur « le concept de stabilité relative c'est-à-dire une clé de répartition entre Etats membres du taux admissible de capture par espèce, calculé afin de pouvoir

<sup>18</sup> « Eléments de diagnostic du secteur de la pêche et de l'aquaculture à La Réunion. Quelles évolutions depuis 2006 ? » Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins de La Réunion

<sup>19</sup> Voir tableau en annexe

maintenir les activités de pêche dans les régions où les populations sont traditionnellement actives et prévoit des mesures conservatoires de gestion »<sup>20</sup>. La réforme de 2002 portait sur une meilleure adaptation des instruments de régulation des captures à la situation biologique réelle de chaque stock, la suppression des aides publiques à la construction des navires au 1er janvier 2005 et une plus grande participation des parties prenantes dans le cadre de la création de conseils consultatifs régionaux.

**On constate aujourd’hui que la PCP soutient les armements européens pour pêcher dans l’océan Indien, mais que le développement de la pêche réunionnaise n’est pas pris en compte par l’Union Européenne : l’amélioration et l’accroissement de la flotte, et les DCP ne sont pas soutenus.**

### **Enjeux**

Afin de pallier ces handicaps et de répondre à ses objectifs, ce secteur devra à l’avenir disposer d’une flotte de pêche moderne et compétitive mais aussi continuer à préserver durablement les ressources halieutiques qui conditionnent l’avenir de la profession.

A cet égard, la PCP doit être adaptée à l’échelle du bassin maritime de l’océan Indien *via* le recours à l’article 349 du TFUE, une gouvernance régionale du FEAMP pour répondre aux spécificités du secteur de La Réunion et garantir des interventions ciblées du programme (récifs artificiels, DCP côtiers, ...), et un Conseil Consultatif Régional (CCR) RUP doivent être mises en place.

La profession doit par ailleurs améliorer son image, se rendre plus attractive auprès des jeunes Réunionnais. La professionnalisation des acteurs est à cet égard un enjeu essentiel. Enfin, il importe de poursuivre la structuration interprofessionnelle du secteur qui fait encore défaut dans la pêche palangrière, et plus particulièrement pour la petite pêche qui reste très peu structurée.

Le modèle économique de développement de la flotte palangrière en océan Indien doit être ajusté, afin de la rendre capable d’approvisionner, pour le marché local et l’exportation, une industrie agroalimentaire économiquement compétitive sur la base de produits à forte valeur ajoutée.

Le développement à La Réunion d’une production aquacole doit être soutenu en s’appuyant sur la dynamique de coopération régionale.

## **2.7. L’émergence continue des services aux personnes et aux entreprises**

Les services à la personne et aux entreprises regroupent deux formes de travail :

- a) travailler pour un particulier employeur : 9 200 salariés et 10 500 employeurs en 2006 ;
- b) être employé par un organisme agréé des services aux personnes (OSASP) : 2 800 salariés en 2006.

### **❖ De fortes disparités au sein du secteur et avec la métropole**

<sup>20</sup> Site internet représentation permanente de la France auprès de l’UE.

**Nombre de salariés :**

- 12 000 en 2006
- 6% des salariés (4,6 % au niveau national).
- majoritairement des femmes, âgées de 35 à 54 ans.

**Rémunération horaire :**

- 10€ brut/h : Sud, Ouest
- 13,3€ brut/h : Nord
- inférieure à la métropole

**Nombre de TTS :**

- 11 806 particuliers y ont recouru

**Projection à l'horizon 2020 :**

Entre 24 000 et 40 000 ménages utiliseraient les SAP contre 15 000 en 2006

Source : Insee-DTEFP, 2009

Les disparités sont fortes dans le secteur entre La Réunion et la métropole. Ainsi, 74 % des salariés des SAP à La Réunion ont un seul employeur alors qu'en métropole plus de 50 % des salariés ont au moins deux employeurs. Aussi, rares sont les salariés réunionnais à travailler dans un autre secteur (12%), ils sont bien plus nombreux sur l'ensemble de la France (27%).<sup>21</sup>

L'Insee mettait aussi en avant une différence dans la rémunération horaire entre les salariés de la métropole et ceux de La Réunion, au profit des premiers. Ces disparités se retrouvent même sur l'île où l'on comptait en 2006 un salaire moyen de 10€ brut/heure pour le Sud et l'Ouest contre 13,3€ brut/heure pour le Nord.

### ❖ Une activité dominée par le secteur associatif

En 2007, La Réunion recensait 37 organismes agréés de SAP constitués à 70% d'entreprises et à 30% d'associations.

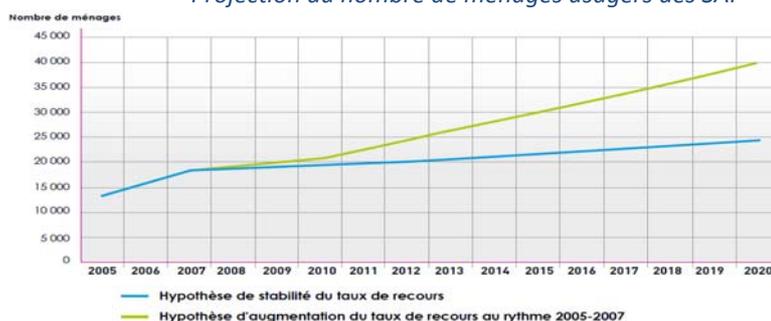
Bien que minoritaires, 97% des heures travaillées relevaient des associations<sup>22</sup>. Celles-ci assurent l'assistance aux personnes handicapées et aux personnes âgées, contrairement aux entreprises dont le cœur d'activité relève plus du soutien scolaire, du ménage, ou encore de « petits travaux ».

L'équivalent du chèque emploi service, le TTS (Titre de Travail Simplifié), pour recourir aux services d'un employé de maison a été utilisé par 11 806 particuliers (2007) tandis qu'on estimait en moyenne à 230 par mois le nombre d'ouvertures de nouveaux comptes.<sup>23</sup>

### ❖ Une croissance démographique qui profite au secteur

Les SAP sont amenées à prendre de l'ampleur avec le vieillissement et la dépendance de la population à venir. En 2007, les seniors (+65 ans<sup>24</sup>) représentaient 8% de la population totale. A l'horizon 2040, ils devraient représenter 21%, suite à un rythme de croissance annuelle de 5%.<sup>25</sup> Le taux de dépendance économique<sup>26</sup> des personnes âgées passerait dès lors de 12% actuellement à 35% en 2040.

Projection du nombre de ménages usagers des SAP



Source : Insee

Selon une projection de l'Insee datant de 2006, à l'horizon 2020, le nombre de ménages

<sup>21</sup> Publication Insee, n°7 - novembre 2009, *Les services à la personne*

<sup>22</sup> DTEFP

<sup>23</sup> Idem

<sup>24</sup> Définition de l'Insee.

<sup>25</sup> Publication Insee, n°137 – décembre 2010, *Personnes âgées, démographie et conditions de vie*

<sup>26</sup> Rapport entre la population des seniors (+65 ans) et celle en âge de travailler (15 à 64 ans).

recourant aux SAP selon un scénario optimiste s'élèverait à 40 000, soit une augmentation de 166,7% (2020-2006).

Si l'on considère un scénario s'appuyant sur une stabilité du taux de recours, à l'horizon 2020, environ 24 000 ménages emploieraient ces services, soit une augmentation de 60 %.

### Enjeux

Quel que soit le scénario envisagé, les besoins à venir vont s'accroître du fait de l'augmentation de la population vieillissante. Ce phénomène social – certes décalé dans le temps par rapport à la métropole (cf. Profil social/ sociétal) –, représente un potentiel de croissance pour le secteur dont l'activité est amenée à doubler à l'horizon 2020.<sup>27</sup> Les besoins croissants d'employés qualifiés font peser la nécessité d'un développement des formations dans ce domaine d'activité. Les filières de production liées à ces services doivent aussi se structurer pour répondre au mieux aux exigences sociales futures.

Les services aux personnes ont pour enjeu corollaire le développement des e-services.

### 3. Les secteurs d'avenir dynamiques et en développement, leviers d'une croissance intelligente et durable

Tant au plan national avec la Loi d'Orientation et de Développement Economique de l'Outre-Mer (LODEOM) en 2009, qu'au plan régional, des secteurs prioritaires ont été retenus.

Le développement de ces secteurs - tourisme, agro-nutrition, énergies renouvelables, TIC - indique l'importance croissante accordée à « l'économie verte » et à l'économie de la connaissance. Ces secteurs d'avenir représentent de formidables opportunités en termes d'emploi comme en termes de compétitivité, mais les conditions à remplir pour y parvenir sont exigeantes : haute compétence technique et scientifique, « présence de RDTI finalisée pour le marché », « exploitation locale des *spin-offs* issues de la recherche »<sup>28</sup>. L'exploitation de ce potentiel constitue un levier fort pour la croissance intelligente, durable et inclusive de l'île.

#### 3.1. La progression du tourisme, secteur riche en emplois

Le tourisme est l'un des vecteurs importants du développement économique de La Réunion. L'objectif est d'atteindre 600 000 touristes accueillis à l'horizon 2015<sup>29</sup>. En parallèle des potentialités nouvelles du tourisme bleu, des pistes se sont ouvertes dans le tourisme vert. La création du parc national en 2007 puis l'inscription des « Pitons, cirques et remparts » sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2010, ont relancé la réflexion et la mobilisation des acteurs du secteur sur la valorisation de l'environnement comme atout pour le développement d'un tourisme durable. En outre, une structure *ad hoc*, l'IRT (Ile de La Réunion Tourisme), dans le prolongement de l'ancien comité régional du tourisme (CRT) développe une stratégie marketing audacieuse et innovante.

#### ❖ 2011, année record

2011 a connu une croissance record dans les activités touristiques avec une affluence de

<sup>27</sup> Voir l'étude de l'Insee « Projection de ménages en 2010 », n°14, juin 2011

<sup>28</sup> « Les facteurs de la croissance économique dans les Régions ultrapériphériques européennes », Union Européenne, DG politique régionale, mars 2011

<sup>29</sup> Projet de charte du parc national, juin 2012, p 55

471 300 touristes contre 420 300 en 2010 (+12,13%). Cette affluence a contribué à une reprise de l'activité économique puisqu'on enregistre une hausse des dépenses moyennes par ménage de l'ordre de 8,5 % sur 2011/2010<sup>30</sup> - elles étaient de 1317 € en moyenne en 2011- et une augmentation de la durée moyenne du séjour des touristes 0,8 jour par rapport à 2010.<sup>31</sup>

*Dépenses des touristes et durée du séjour au 1<sup>er</sup> semestre de chaque année*

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Durée moyenne du séjour (jour)	16,4	18	16,2	15,9	16	15,5	16,3	16,9
Dépenses moyennes par ménage (€)	1 247	1 234	1 223	1 206	1 277	1 214	1 317	1 297
Dépenses totales (M€)	143,7	103	129,2	137,1	143,1	140,4	148,8	152,7

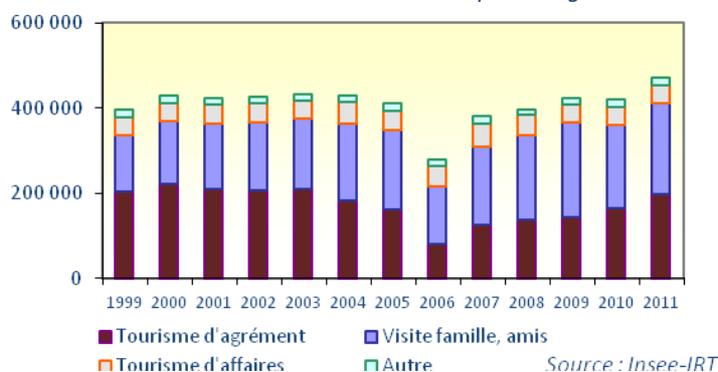
Source : Insee

Cependant, les répercussions économiques du tourisme peuvent être accrues, en optimisant ce secteur et ces retombées particulièrement en termes de création d'emplois.

#### ❖ Le retour du tourisme d'agrément

Le tourisme d'agrément est moindre qu'au début de la décennie (197 400 touristes en 2011 contre 220 100 touristes en 2000). Toutefois, il a tendance à en rattraper progressivement le niveau depuis 2006, année marquée par l'épidémie de chikungunya. Par rapport à 2010, le tourisme d'agrément a connu un bond de 21,5%. Cette tendance s'inverse au 1<sup>er</sup> semestre 2012 : il baisse légèrement tandis que le tourisme affinitaire augmente considérablement (+10,5% 2012/2011, 1<sup>er</sup> semestre).

*Evolution du nombre de touristes par catégorie*



Source : Insee-IRT

L'évolution du nombre de touristes dont « l'objectif principal est de visiter l'île (tourisme d'agrément) »<sup>32</sup>, à la différence du tourisme affinitaire, a une répercussion sur l'hébergement marchand et autres consommations touristiques.

Entre 2006 et 2008, le nombre d'hôtels classés était passé de 63 à 50, soit une baisse de 20,6%. Sur la période 2008-2011, l'offre s'est stabilisée. La requalification de structures

d'accueil et notamment d'hébergement déjà existantes est un chantier important à mettre en œuvre, tout comme le développement en parallèle de nouvelles structures adaptées à la

<sup>30</sup> Suivant un autre mode de calcul différent de l'Insee, l'Observatoire du tourisme réunionnais estime la hausse des dépenses des touristes à 18,3% sur 2011/2010<sup>30</sup>. Elles s'élevaient à 388,7 millions d'euros sur l'ensemble de l'année.

<sup>31</sup> Insee

<sup>32</sup> Insee, bilan économique 2011

demande croissante en matière d'écotourisme (écogîtes, écolodges...).

❖ **Des touristes principalement métropolitains, et qui choisissent La Réunion pour son environnement naturel**

En 2011, 82% des touristes provenaient de la métropole (81% en 2004), 5% de l'île Maurice, 4% de l'Union Européenne et les 9 % restants provenant d'autres pays.

Avec près d'un touriste sur deux qui choisit désormais La Réunion comme destination de vacances pour la nature et la montagne<sup>33</sup>, la structuration de l'offre touristique dans les Hauts et dans le parc national constituent un enjeu majeur. Ainsi en 2010, 34% des touristes ont déjà séjourné au moins une nuit dans les Hauts alors qu'ils n'étaient que 27% à le faire en 2003.

❖ **Le tourisme , vecteur d'insertion régionale**

Créées en 2010, « Les Îles Vanille » regroupent les îles de La Réunion, Maurice, Madagascar, Les Seychelles, Les Comores. La solidarité entre les îles devient le mot d'ordre pour relancer l'économie et la création d'emplois dans le secteur touristique.

Le concept des « Îles Vanille » renforce les actions touristiques (transports et partenariats) déjà existantes entre les îles et facilite la mise en œuvre d'actions communes. L'objectif est de redynamiser le secteur en fonction de la demande internationale, en renforçant l'attractivité multiple de l'océan Indien.

### **Enjeux**

Dans ce contexte, le tourisme reste un secteur d'avenir dont il est attendu la création de nombreux emplois. Pour ce faire, l'enjeu est de valoriser et développer les structures d'accueil en diversifiant leur localisation et d'optimiser la création du parc national et le label Patrimoine mondial autour du développement du tourisme « vert » en complément stratégique (et non accessoire) du tourisme « bleu » : à cet égard, une politique de « mise en tourisme » des Hauts devrait être élaborée et sa gouvernance mise au point. Elles devraient innover dans la conception d'une filière de l'éco-tourisme organisant l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs, directs et indirects dans la conception, la création, la gestion, la promotion de tout type de « produit éco-touristique » - et stimuler l'initiative économique à cet égard.

Par ailleurs, si l'objectif de la création de 2500 lits est retenu, il convient de rendre le marché touristique réunionnais attractif aux investisseurs et d'identifier le foncier compte-tenu d'un littoral ouest saturé ou protégé.

L'ouverture aux pays présentant de nouveaux marchés (Chine, Inde, Australie, Afrique du sud) appelle à favoriser les liaisons aériennes et la délivrance de visas. Le développement du marché européen reste un potentiel à exploiter.

### **3.2. Les technologies de l'information et de la communication**

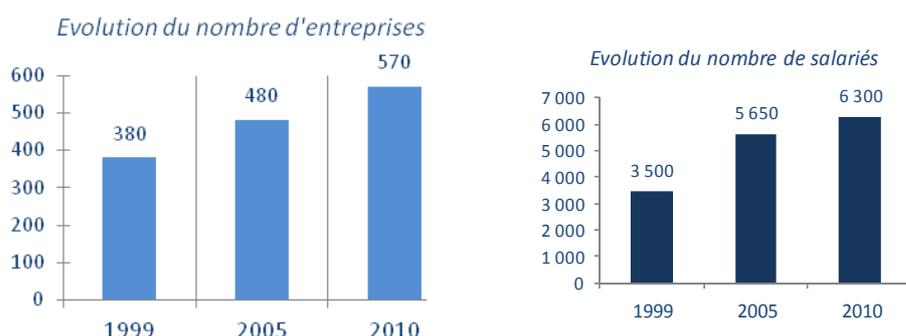
(Sur l'aménagement numérique et l'enjeu du Très Haut Débit, voir *infra* section 5.3)

<sup>33</sup> Charte 2011, d'après l'Observatoire Régional du Tourisme

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues un facteur important de l'économie réunionnaise et témoignent d'une montée en compétitivité de l'économie locale. Le développement de secteurs à forte valeur ajoutée et dont les besoins technologiques sont conséquents (énergie renouvelables, environnement, tourisme, biotechnologie etc.), représente une formidable opportunité pour l'avenir des TIC.

#### ❖ Une forte évolution au cours de la dernière décennie

Les TIC connaissent une forte croissance avec une évolution annuelle moyenne de 7,6% entre 2005 et 2010. Ils représentaient en 2010 plus de 2 Mds€ de chiffre d'affaires. Sur la période 1999-2010, le nombre d'entreprises passe de 380 à 570 pour atteindre 6 300 salariés en 2010.<sup>34</sup>



Source : SR21

Avec l'essor de la téléphonie mobile et de la connexion haut débit, le développement du secteur a pu s'appuyer sur un marché intérieur important. Le secteur des TIC est ainsi devenu un facteur essentiel de l'économie réunionnaise et de sa compétitivité.

Mais cette situation n'est pas suffisante : l'Europe est devancée par l'Asie et par les Etats-Unis dans le développement du très haut débit. Fin 2011, la part des abonnés à la fibre optique dans le total des abonnés à internet était de 63 % au Japon, de 56 % en Corée du Sud, de 9 % aux Etats-Unis mais de seulement 3 % en Europe occidentale et en France. Un retard qualitatif est à constater sur l'offre de haut débit et son déploiement alors que l'accessibilité du très haut débit tarde à se mettre en place.

En 2010, seuls 47% des foyers réunionnais disposaient d'un abonnement internet à domicile contre 70% pour l'UE<sup>35</sup>. Par ailleurs le Haut Débit coûte plus cher qu'en métropole. Un abonnement Haut Débit illimité comprenant Internet-Téléphone-Télévision coûte en moyenne 49, 90 euros à La Réunion contre 33, 90 euros en France métropolitaine<sup>36</sup>. Si La Réunion a rattrapé les standards européens dans le domaine des TIC, des contrastes importants persistent : les surcoûts élevés liés aux infrastructures nécessaires (comme les câbles sous-marins) accentuent le phénomène de fracture numérique déjà marqué au détriment des populations défavorisées.

## Enjeux

<sup>34</sup> SR 21, Agence Régionale de Développement et d'Innovation de La Réunion.

<sup>35</sup> Région, Eurostat.

<sup>36</sup> Tarif Orange applicable du 07/02 au 03/04/13.

En accord avec l'objectif de la stratégie de l'UE 2020, d'améliorer l'accès, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication, il est nécessaire de développer des réseaux en fibre optique pour lesquels des investissements considérables doivent encore être réalisés.

L'émergence de filières vertes, et l'évolution des modes de vie et de travail, représentent de nouvelles perspectives d'application (TIC vertes, e-services, e-administration, e-santé, etc.). (cf. aussi *infra* section 5.3)

### 3.3. L'agro-alimentaire et l'agro-nutrition : un enjeu pour les écosystèmes d'innovation

Les industries agro-alimentaires représentent le premier secteur industriel de l'île avec 21% des établissements et 5557 emplois.<sup>37</sup> En 2007, le secteur représentait 1,9% du PIB réunionnais, tandis qu'il participait à 48% du chiffre d'affaires du tissu industriel et à 50% de sa valeur ajoutée. L'agro-nutrition est un enjeu fort pour La Réunion, orientée vers l'import-substitution et les ressources naturelles tropicales. Elle représente un potentiel de développement d'activité à haute valeur ajoutée axé tant vers le territoire lui-même que vers les marchés émergents voisins avec lesquels des complémentarités peuvent être recherchées.

En effet, la croissance démographique offre un marché croissant de consommateurs et peut justifier des investissements importants dans les industries agro-alimentaires, afin d'adapter les capacités productives aux besoins.

#### ❖ L'agro-nutrition, vecteur de croissance par l'innovation

La Réunion est aujourd'hui dotée d'un écosystème d'innovation : le pôle de compétitivité Qualitropic, seul pôle des DOM sur ce sujet. L'agriculture est globalement structurée pour répondre à cet enjeu, si l'on tient compte également d'eRcane, d'Armefflor, du CIRAD, autant d'instituts techniques pour les filières correspondantes. L'enjeu est d'apprendre à appliquer l'innovation : la question du transfert technologique et technique est majeure.

Qualitropic est un pôle de compétitivité centré sur l'agro-nutrition. Il rassemble des activités agro-alimentaires et des organismes de recherche. Depuis sa création 46 projets ont été labellisés dont 27 ont obtenu un financement public à hauteur de 9,6 M€. Le pôle s'est donné pour objectif une valorisation optimale (alimentaire ou autre) des ressources agricoles et marines de l'océan Indien. Cette recherche s'oriente autour de trois thématiques : le développement de la production locale, l'amélioration des process, et la réduction ou limitation de la dépendance vis à vis de l'extérieur,

#### ❖ L'agro-alimentaire, premier poste d'exportation de l'île

Les produits agricoles et agroalimentaires représentent 54% des exportations en valeur de l'île en 2011. Le premier produit exporté, le sucre de canne, représente à lui seul plus de 22% du total des exportations pour un montant de 70 M€. Le rhum représente quant à lui 5,71% du total des exportations. La filière canne-sucre-rhum-bagasse est donc centrale dans l'économie réunionnaise : ancienne, développée, dynamique, elle repose néanmoins sur un équilibre fragile.

*Exportations de produits agricoles et agroalimentaires (€)*

	Export 2009	Export 2010	Export 2011	% du total 2011
--	-------------	-------------	-------------	-----------------

<sup>37</sup> Insee pour l'année 2010

Sucre de canne	--	82 338 250	70 095 549	22,20%
Poissons congelés	--	45 931 836	52 554 400	16,64%
Rhum	--	15 253 513	18 022 513	5,71%
Aliments pour animaux	--	8 321 446	10 160 570	3,22%
Crustacés	--	5 883 369	7 021 024	2,22%
Filets et chair de poisson	--	5 245 898	5 686 382	1,80%
Cigares et cigarettes	--	2 382 471	2 167 127	0,69%
Autres	--	--	--	--
<i>Produits IAA</i>	152 285 589	171 506 667	171 545 780	54,32%
<b>TOTAL EXPORT</b>	<b>246 914 456</b>	<b>284 283 666</b>	<b>315 785 641</b>	<b>100%</b>

Source : Douanes

#### ❖ Une meilleure sécurité alimentaire

Le développement de la filière doit aller dans le sens d'une meilleure couverture des besoins alimentaires. Des expérimentations lancées par le Conseil général sont en cours pour augmenter la part des produits « péi » dans la restauration collective et livrer une production de proximité à la restauration scolaire. Mais plusieurs circuits de transformation restent à développer.

#### Enjeux

L'enjeu commun des productions agricoles et agro-alimentaires est de développer et d'adapter les productions locales brutes et transformées pour approvisionner un marché intérieur en croissance. D'où la nécessité de gagner des parts de marché de la commande publique de la restauration collective, d'augmenter les quantités produites pour maintenir la part actuelle de la production locale dans l'alimentation, de développer les entreprises du secteur agroalimentaire et de soutenir les investissements d'outils économiques au service des filières.

La compétitivité des outils du secteur agro-industriel doit être améliorée pour une meilleure performance économique et répondre ainsi à la demande sociale forte en produits alimentaires bon marché tout en assurant le maintien de l'emploi et d'un revenu suffisant pour assurer l'attractivité des métiers de ce secteur d'activité.

Il convient de promouvoir les politiques publiques de restauration collective et de nutrition (scolaire, hospitalière etc.) autour de la consommation locale, organiser les marchés publics en fonction de cet enjeu. Et de préparer les filières à cet égard.

Il y a lieu également de développer une stratégie de la qualité et de l'identité territoriale sur les marchés de l'IAA (grande distribution, restauration collective, commerce de détail, export), et de conforter les systèmes d'identification et de certification de qualité et d'origine des produits agricoles, permettant d'accroître la valeur ajoutée de ces produits, et d'élargir les débouchés commerciaux.

### 3.4. L'énergie : le défi de l'optimisation des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique (voir aussi Profil environnemental, section 2.4)

Les énergies renouvelables constituent un pôle d'excellence et un vecteur de développement de l'économie réunionnaise. La Réunion affiche un potentiel énergétique naturel local considérable (maritime, photovoltaïque, valorisation de la biomasse, hydraulique...) et grâce à de fortes volontés politiques, a un rôle précurseur dans le développement des énergies renouvelables, malgré un système électrique de petite taille, des coûts de production plus élevés, la petite taille des unités de production par rapport aux centrales nucléaires en métropole, une augmentation de la consommation d'électricité (+2,1% en 2011), la croissance démographique et du taux d'équipement en matériel électrique.

Elle est aujourd'hui la 1<sup>ère</sup> région française et parmi les plus importantes d'Europe en matière de production d'énergies renouvelables. Leur part dans la consommation d'énergie a du redescendre de 34 % en 2010 à 30,3 % en 2011, le maximum admis par la réglementation en vigueur étant de 30%.

En 2011, les contributions des énergies renouvelables sont les suivantes : hydraulique 14,6%, bagasse 9,8%, éolien/PV/biogaz 5,9%.

Dans un contexte de recherche d'une moindre dépendance extérieure, les énergies renouvelables constituent un des fers de lance de la recherche-développement réunionnaise, et les applications futures, un gisement d'emploi. De nombreux projets innovants et expérimentaux ont été lancés.

Outre l'encadrement de la LODEOM, le programme national GERRI, le programme régional PRERURE, La Réunion présente un cadre réglementaire solide pour la réalisation de l'autonomie énergétique, prévoyant notamment un ensemble de dispositifs incitatifs.

#### ❖ Répartition salariale

L'évolution du photovoltaïque a permis ces dernières années l'embauche de nombreux salariés. La production solaire représentait en 2011, 11,4% de la masse salariale du secteur énergétique<sup>38</sup>. Les autres employés du secteur énergétique relèvent principalement de la distribution de carburants (42,9%) et d'électricité (32,9%) (cf. annexe 6 : *Evolution et ventilation des effectifs salariés*).

#### ❖ Des filières à fort potentiel<sup>39</sup>

De nombreux types de production existent, sont développés et rentables :

- Fermes éoliennes
- Hydroélectricité dont la production peut encore être optimisée
- Filière solaire et photovoltaïque

Il existe aujourd'hui une industrie en pleine émergence qui dépasse le stade d'une simple industrie de transformation limitée à l'assemblage : La Réunion dispose d'une vraie expertise en matière d'industrie de fabrication dans le domaine du solaire et du photovoltaïque.

La moitié des chauffe-eau solaires de France sont installés à La Réunion. La Réunion possède les deux plus importantes fermes photovoltaïque d'Europe.

Des programmes expérimentaux sont lancés sur des sujets novateurs : géothermie (volcan), énergies tirées des mers et océans (ETMO). Le pôle de compétitivité agronutrition en milieu tropical développe des applications sur les biocarburants tirés de la canne à sucre.

Plusieurs autres recherches et expérimentations d'intérêt majeur sont en cours, entre autres sur le stockage des énergies intermittentes.

### Enjeux

L'enjeu est de maintenir et accroître la position de fer de lance des énergies renouvelables dans la zone océan Indien et au delà dans la ceinture intertropicale.

Pour permettre au secteur de libérer son potentiel économique et d'emplois, les enjeux sont d'abord de définir le bouquet énergétique de l'île, permettant de faire face à ses besoins présents et futurs en assurant une valorisation optimale de ses ressources.

Puis :

- développer un système de soutien aux énergies renouvelables adapté aux DOM (prise en

<sup>38</sup> Observatoire énergétique de La Réunion

<sup>39</sup> Stratégie régionale d'Innovation pour La Réunion, « Innovons La Réunion », p 14

compte des conditions cycloniques, tarifs d'achat trop bas par rapport aux surcoûts de développement sur place, notamment coût de l'investissement lié au stockage, et fin de la défiscalisation) ;

- intensifier la politique de MDE ;
- développer les technologies de stockage d'énergies et les rendre éligibles à la défiscalisation ;

Il faut en outre favoriser la dimension énergétique (production/maîtrise) dès la conception des projets structurants d'aménagement du territoire.

Il convient enfin d'intensifier les campagnes de MDE, de mettre au point un tarif d'autoconsommation pour le photovoltaïque, relever le taux du crédit d'impôt notamment pour le thermique.

#### 4. Une économie dynamique mais fragile, dépendante et sensible aux facteurs externes

L'économie réunionnaise est dynamique : la croissance y a été longtemps forte, les créations d'entreprises aussi. Mais elle demeure très vulnérable aux conditions économiques extérieures comme en témoigne l'impact de la crise sur le territoire. La petite taille des entreprises, la faiblesse des investissements, les handicaps structurels, et la faible intégration dans le marché régional local, brident une économie au potentiel de croissance pourtant important.

La Stratégie régionale pour l'innovation (SRI) propose un modèle de développement économique qui optimise et renouvelle les fondamentaux de l'économie réunionnaise. Après des périodes de développement consacrées principalement au rattrapage du niveau européen, la SRI rappelle l'évolution vers un modèle économique et social « dont la compétitivité et la performance auraient de plus en plus à se fonder sur la valorisation des atouts spécifiques de La Réunion au sein de son ensemble géographique, tout en ne négligeant pas la nécessaire solidarité interne et externe ».

Cette volonté partagée par l'ensemble des acteurs institutionnels et représentatifs, est exprimée sous des formes différentes par leurs propres documents stratégiques. La synthèse en trois axes de cette stratégie partagée est :

- l'affirmation d'une volonté d'ouverture sur le monde ;
- une recherche d'excellence pour toute l'économie de La Réunion ;
- une approche du territoire et des hommes

Elle s'appuie sur les mêmes diagnostics quant aux faiblesses structurelles et spécifiques du territoire de petite taille éloigné de l'Union Européenne, connaissant un relief et un climat difficiles, tout en devant faire face à des enjeux démographiques importants, principalement un marché étroit et des coûts de production élevés.

Cette stratégie s'appuie principalement sur les domaines d'activités stratégiques (DAS) suivants : l'agro-nutrition en milieu tropical, la pêche, la santé, les TIC, l'énergie et l'environnement, le tourisme durable, l'ingénierie et la formation, les services à la personne.

« Fondés à la fois sur une stratégie ciblée d'innovation comme les énergies renouvelables et sur des secteurs à forte intensité de main d'œuvre comme les services et le tourisme, ces vecteurs de développement doivent aussi contribuer à l'ouverture de l'économie réunionnaise et notamment de ses secteurs traditionnels comme l'agriculture à de nouveaux marchés et, enfin, au renforcement de la capacité des filières industrielles de l'économie réunionnaise à produire localement plutôt qu'à importer ».

#### 4.1. Le modèle de compétitivité réunionnais sous l'effet de la crise internationale

##### 4.1.1 L'évolution du PIB et l'impact de la crise

###### ❖ Trois décennies de croissance remarquable

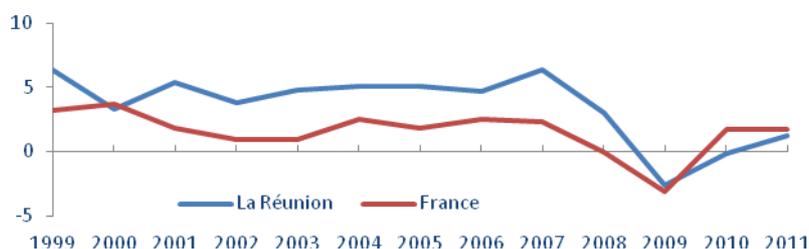
Depuis le début des années 80, la dynamique économique réunionnaise a toujours été plus forte que sur l'ensemble des départements d'outre-mer.

Sa croissance au cours de la période 1980-2009 était en moyenne de 4,6% soit un point au dessus de l'ensemble des Dom. Au cours de la décennie 1999-2009, la croissance moyenne était de 3,9% contre 1,4% en métropole et 2,7% en Outre-Mer. Ce qui fait de La Réunion le territoire qui a connu la plus forte croissance autant au niveau national que parmi l'ensemble des Outre-Mer (2,7%) (cf. annexe 7).

Néanmoins, les promesses de la croissance dynamique des années 2000 (à 2007) sont menacées directement par la crise.

#### ❖ Un territoire fortement touché par la crise

Taux de croissance du PIB en volume à La Réunion et au niveau national<sup>40</sup>



Source : Insee

En 2008, La Réunion est touchée de plein fouet par la crise mondiale, et voit sa croissance ralentir et décroître, tout comme celle de l'ensemble de la France. Néanmoins, l'impact est supérieur pour l'économie réunionnaise qui croise la courbe française à son niveau le plus bas en 2009, aux alentours de -3 %. La Réunion accuse ainsi une perte de près de 6 points de croissance par rapport à 2008. Il s'agit de sa plus mauvaise performance depuis 1993. Le PIB, exprimé en prix courant<sup>41</sup>, perd alors 2,1 % (2009/2008), ce qui représente en valeur, une perte de 300 M€ pour un PIB s'établissant à 14,6 milliards d'euros en 2009.

#### ❖ Les principales composantes du PIB<sup>42</sup>

A l'exception de la consommation, les principales composantes du PIB déclinent en 2009. L'investissement chute de 7,6 % et le commerce extérieur ralentit suite à une baisse d'activité. La baisse des importations contribuent néanmoins positivement (ou moins défavorablement) au PIB.

Pendant la crise, le revenu disponible des ménages augmente de 1,8 % grâce à l'augmentation des prestations sociales. La consommation des ménages a donc pu progresser de 2,4 % en 2008, ce qui a permis de limiter la baisse de l'activité. La consommation finale des administrations aussi a augmenté de 3,6% et son impact sur le PIB était évalué à 0,9 %.

L'effet combiné de la récession et de la croissance démographique, a fait chuter le PIB moyen par habitant de 3,6 % en valeur (cf. annexe 7).

#### ❖ Une reprise difficile<sup>43</sup>

Après la baisse observée en 2010 (-0,2 pour 1,5 % en métropole), l'année 2011 voit la croissance repartir avec un taux estimé à 1,2 % en volume contre 1,7 % à l'échelle nationale. L'année 2011 est aussi marquée par la reprise des investissements, de la consommation et du

<sup>40</sup> Source : Insee, comptes nationaux, Cerom

<sup>41</sup> Source : Insee

<sup>42</sup> Les données de cette partie sont issues du Bilan économique de La Réunion 2009, Insee.

<sup>43</sup> Sauf précision contraire, les données de cette partie sont issues du Bilan économique de La Réunion 2011, Insee.

tourisme.

Sous l'effet de l'augmentation de la population, le PIB par habitant reste stable en 2011 après deux années de baisse (17 520 € contre 26 760 € sur la France entière – *Banque de France*).

La hausse du prix des carburants (+26,6%) et la hausse des importations de biens ont aussi affecté la croissance. Le prix des importations augmentant tout comme les volumes ; il y a eu un impact négatif sur l'évolution du PIB (-0,5 point).

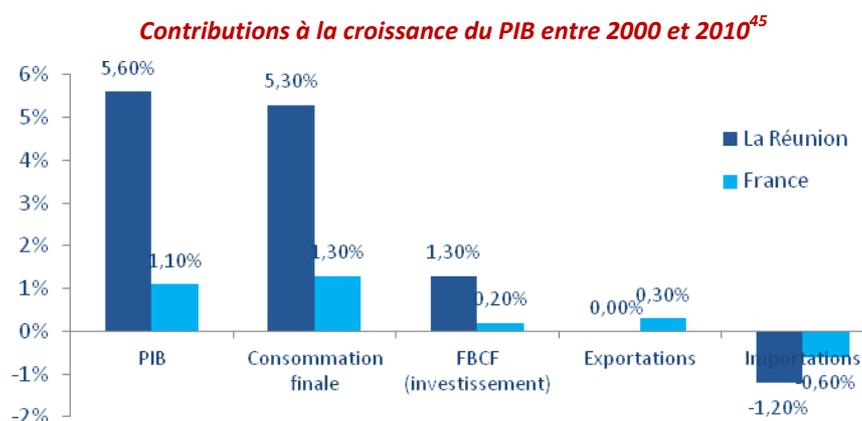
La situation des entreprises à la mi-2012 atteint un niveau de difficulté inédit : les entreprises réunionnaises totaliseraient un milliard d'euros de dettes sociales et fiscales (742 M€ de dettes sociales et entre 250 et 300 M€ de TVA non reversée au 23/08/2012 ; *source : CCI*). Les entreprises appellent au déblocage des projets financés par la commande publique sans attendre les contreparties communales parfois déficientes.

L'année 2012 est marquée aussi par une baisse conséquente du nombre de créations d'entreprises au deuxième trimestre. 1544 entreprises ont été créées sur cette période, soit une baisse de 16% par rapport au début de l'année (1<sup>er</sup> trimestre) contre une baisse de 4,5% pour l'ensemble de la France.

#### 4.1.2. Un contexte peu favorable aux investissements

##### ❖ La contribution de l'investissement au PIB

**L'investissement joue un rôle essentiel dans le développement économique et l'amélioration des équipements publics et privés. Derrière la consommation des ménages, il est le second facteur à contribuer à la croissance économique à La Réunion. Avec un taux de croissance annuel de 5,6% au cours de la période 2000-2010, l'investissement contribue à 1,3 point de cette croissance contre 5,3 points pour la consommation finale. En métropole, l'investissement participait à hauteur de 0,2 points pour une croissance de 1,1%.<sup>44</sup>**



*Source : Insee, Comptes économiques*

##### ❖ Le BTP, moteur de l'investissement réunionnais en perte de vitesse

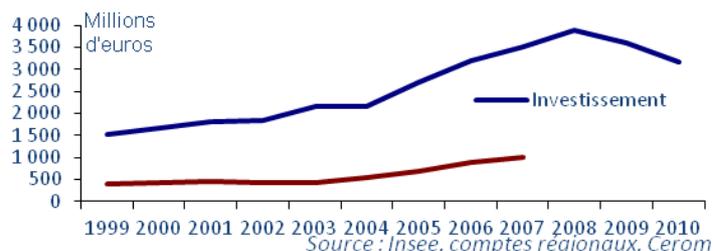
Sur la période 2000-2010, la croissance de l'investissement était en moyenne de 6,6% par an. C'est entre 2004 et 2008 qu'elle a atteint ses niveaux les plus élevés avec un taux annuel de 11,2%<sup>46</sup> ; avant de se rétracter en 2009.

<sup>44</sup> Insee

<sup>45</sup> FBCF : Formation Brute de Capital Fixe, sert à mesurer l'investissement

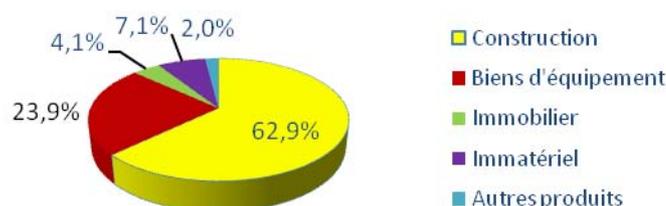
<sup>46</sup> Source : Insee. L'ledom parle d'un taux annuel de 15,8%

### Evolution de l'investissement (formation brute de capital fixe)



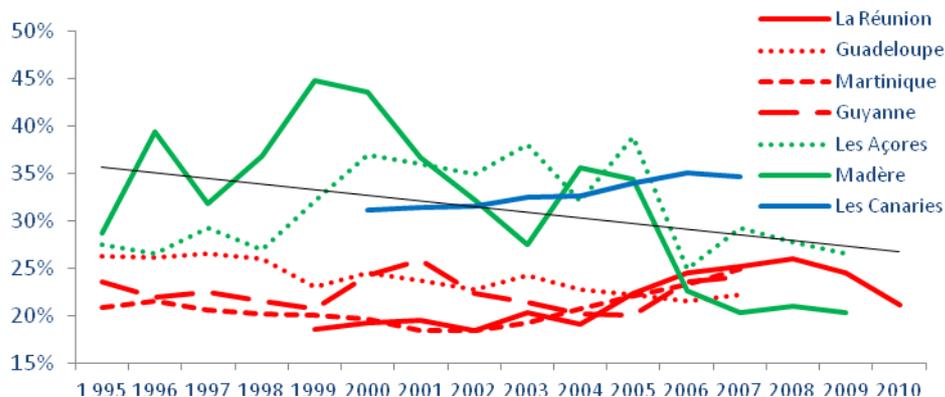
Comme évoqué plus haut, ces évolutions s'expliquent en grande partie par l'activité du secteur de la construction (cf. supra s 2.5) qui représentait en 2007 62,9% de l'investissement devant les biens d'équipement, 23,9%.

### Répartition de la FBCF par produit



### ❖ Faiblesse de l'investissement dans les RUP françaises

#### Evolution du rapport FBCF/PIB par RUP



La part de l'investissement rapporté au PIB, à La Réunion, et plus globalement dans les RUP françaises, est plus faible que dans les RUP espagnole ou portugaises. L'investissement à La Réunion oscille entre 20 et 25% du PIB, contre 30-35% pour les Canaries et pour les RUP portugaises (où il décline fortement depuis 2006<sup>47</sup>).

La croissance des RUP françaises repose en effet davantage sur la consommation privée (2/3

<sup>47</sup> Le linéaire (ligne droite noire) donne un aperçu de la tendance du ratio pour les RUP Portugaises.

du PIB contre 40% pour Madère et les Canaries<sup>48</sup>) que sur l'investissement. Or, ce dernier qui s'est rétracté en 2009 et 2010 sous l'effet de la crise, détermine la croissance à long terme contrairement à la consommation (court-terme).

#### 4.1.3. La typologie des entreprises réunionnaises

##### ❖ Des entreprises de petite taille

Le tissu économique de La Réunion est principalement composé de micro-entreprises, et plus particulièrement d'entreprises unipersonnelles. Selon l'Insee, La Réunion comptait ainsi fin 2010, 72,6% d'établissements sans salarié contre près de 67% au niveau national. A l'inverse, les PME dont l'effectif est compris entre 1 et 9 salariés sont bien plus importantes au niveau national (+4,5%). Ces dernières sont pourtant les principales génératrices d'emplois.

*Répartition des établissements selon l'effectif salarial au 31 décembre 2010*

	0	1 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	+100
La Réunion	72,6%	21,8%	2,7%	2%	0,5%	0,4%
France	67,2%	26,3%	3,2%	2,1%	0,7%	0,5%

Source : Insee

Au-delà de 10 salariés, les établissements sont plus nombreux au niveau national mais l'écart est moins significatif.

Pour autant, l'économie locale est dynamique. La démographie des entreprises est en croissance continue. En dehors de la filière agricole, le nombre d'entreprises marchandes en 2011 était de 43 964 contre 27 435 en 2003, soit une augmentation de 60,25% sur cette période.<sup>49</sup>

##### ❖ Un fort taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises est particulièrement élevé. En 2008, il était de 17% pour 8150 nouvelles entreprises, et faisait de La Réunion la 1<sup>ère</sup> région de France à cet égard. Le taux de création était de 11% sur l'ensemble de la France pour la même année. Plus récemment, en 2011, le taux était de 17,4% contre 15,6% à l'échelle nationale.<sup>50</sup> Ce resserrement s'explique par la mise en place du régime de l'auto-entreprise.

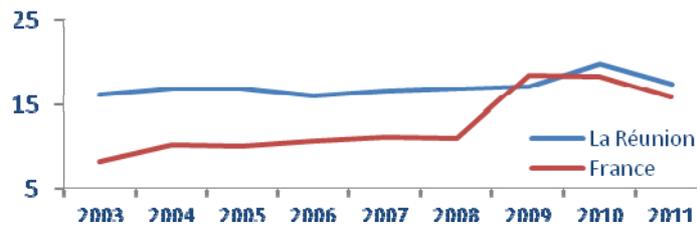
Le taux de création le plus important concernait en 2011 l'hébergement et la restauration, avec plus de 20%, devant le commerce et la réparation d'automobiles et motocycles (18,3%), suivi des autres services (18%). Le secteur tertiaire est le terreau le plus fertile pour la création d'entreprises.

*Taux de créations d'entreprises en France et à La Réunion*

<sup>48</sup> L'ultra périphéricité définit-elle un modèle de croissance ? Comparaison économique des régions ultrapériphériques.

<sup>49</sup> Insee

<sup>50</sup> Insee



Source : Insee

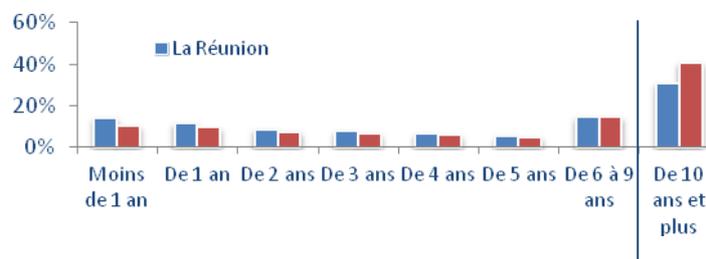
#### ❖ Une part importante des créations d'entreprises imputables aux chômeurs

Les chômeurs représentaient en 2010 41% des créateurs d'entreprises contre 45% en 2006. Malgré ce recul, la part des chômeurs reste considérable : 60% des créations d'entreprises individuelles sont le fait de chômeurs désireux de créer leur propre emploi. Seul un de ces créateurs sur quatre envisagerait à l'avenir de recruter des collaborateurs. Ces créateurs sont majoritairement jeunes et peu diplômés. Ils ne bénéficient que de peu d'expériences, voire pas du tout.

#### ❖ Un fort taux de cessation

Ce constat permet d'éclairer une autre caractéristique, plus préoccupante, du tissu économique réunionnais : le taux de cessation très important. En effet, seul 46% des entreprises créées au 1<sup>er</sup> semestre 2002 survivaient après 5 ans d'activités contre 53% pour l'ensemble des DOM et 52% sur l'ensemble du territoire national. Tandis qu'en 2011, 43% des entreprises disparaissent avant d'atteindre leur 5<sup>ème</sup> anniversaire.

*Répartition des entreprises marchandes non agricoles selon leur ancienneté, en pourcentage, en 2009*



Source : Insee

Les entreprises jeunes (< 5 ans) sont bien plus importantes à La Réunion qu'à l'échelle nationale, en particulier celles qui ont moins d'un an. Les défaillances de jeunes entreprises plus nombreuses à La Réunion, entraînent la réduction progressive de cet écart jusqu'à l'inverser significativement pour les entreprises de 10 ans et plus (+10% d'écart).

Cette petite taille des entreprises et leur caractère « atomisé » pour certains secteurs limitent leur capacité de développement. Elle ne leur permet pas de concourir pour d'importants marchés, d'avoir une visibilité internationale, et d'accroître fortement leur production. Les économies d'échelle sont alors inenvisageables

Par ailleurs, certains secteurs d'activités porteurs et anciens, tels que l'agriculture, l'agro-industrie, la construction, ou encore l'artisanat, ont déjà atteint un seuil de structuration important.

De nombreuses organisations (FRBTP, ARTIC, syndicat du sucre entre autres) sont créées afin d'associer les entreprises de diverses tailles. Elles sont appuyées en cela par les chambres

consulaires, qui jouent un rôle important sur le territoire pour la coordination des acteurs, la capitalisation et la diffusion des connaissances, l'accompagnement des initiatives individuelles et collectives.

### Enjeux

Un enjeu de structuration s'exprime dans nombre de filières.

A l'image de l'agriculture, dont la politique de structuration de filière au cours des années précédentes, a fait la preuve que les entreprises locales sont plus performantes collectivement que de façon individuelle, l'enjeu d'organiser les filières est devenu essentiel pour les autres secteurs d'activité. La structuration apparaît comme un moyen pertinent d'accéder à des niveaux raisonnables de compétences, de capacités d'absorption des commandes mais aussi de développement d'une stratégie à l'export.

La poursuite de la structuration des filières économiques doit permettre de favoriser le développement d'une véritable « culture du travail en commun », la création de passerelles entre les filières et l'adaptation des systèmes productifs afin de favoriser l'appropriation des techniques et technologies, la mutualisation de l'ingénierie de projet, le pilotage des processus d'innovation et la promotion de la production réunionnaise. L'enjeu est de soutenir les démarches de structuration de filière, de collaboration entre entreprises sous la forme de clusters, de grappes d'entreprises ou de structuration de stratégies collectives dans une perspective de compétitivité et d'accès aux marchés.

Les démarches de filière doivent dans certains cas s'accompagner de création de structures d'accueil et d'hébergement d'entreprises favorisant l'implantation, l'installation et le développement des entreprises *a fortiori* en création.

Des enjeux de compétitivité économiques doivent également être pris en compte :

- l'organisation de l'accès aux financements et l'accès aux crédits ;
- l'accompagnement et le développement des entreprises sur des marchés extérieurs ;
- la promotion des démarches de reconnaissance des produits au travers des systèmes d'identification et de certification de qualité et d'origine des produits agricoles.

#### 4.1.4. Des gisements d'emplois à mobiliser pour une nouvelle dynamique de l'emploi en entreprise

La fonction publique est le premier horizon d'avenir et le premier objectif d'emploi de beaucoup de jeunes diplômés, pour toutes les catégories de la fonction publique (A, B, C). A cet égard, le système éducatif à La Réunion et en métropole en général ne prédispose pas les jeunes à des carrières en entreprise. L'offre d'emploi en entreprise n'est lui-même pas suffisant pour absorber le volume de jeunes arrivant sur le marché du travail annuellement. Par ailleurs, le poids de l'emploi public dans la société réunionnaise peut aussi contribuer à cette orientation spontanée des jeunes vers le secteur public. Face à l'importance du chômage en particulier pour les jeunes, les cursus doivent davantage se professionnaliser et s'ouvrir au monde de l'entreprise car le « secteur public [...] ne peut continuer à croître en réponse à la crise »<sup>51</sup>. La société réunionnaise en général et le système éducatif en particulier doivent donc encourager les jeunes à aller vers l'entrepreneuriat.

La création d'entreprises, très dynamique, doit aussi faire l'objet d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé, à l'image des structures consulaires qui investissent d'importants

<sup>51</sup> « Les facteurs de la croissance économique dans les Régions ultrapériphériques européennes », Union Européenne, DG Politique régionale, mars 2011

moyens dans ce but. Ces créations représentent un important gisement d'emplois qu'il convient d'exploiter. Une meilleure formation et un meilleur accompagnement permettraient de nourrir chez le créateur une volonté d'entreprendre, de se développer, et donc une sécurisation des entreprises et des emplois.

Un soutien aux démarches de formation permettrait par ailleurs une montée en compétences des entreprises. La formation professionnelle au long de la vie doit permettre aux ressources humaines de s'ajuster aux nouveaux modèles économiques pertinents de chaque filière en direction du marché intérieur, du marché européen, ou des marchés de proximité concurrents. L'agro-nutrition, les biotechnologies, les TIC, l'énergie, sont autant de domaines à forte valeur ajoutée et d'avenir. De nombreuses filières de formation doivent être valorisées ou développées pour répondre aux enjeux futurs et former une main d'œuvre locale, compétente et qualifiée.

L'enjeu stratégique global est d'investir dans les compétences et dans la formation tout au long de la vie en développant des infrastructures d'éducation et de formation, ainsi que le prévoit l'objectif 10 de la stratégie UE 2020.

### **Enjeux**

Les enjeux de la compétitivité humaine appellent ainsi au développement de la culture d'entreprise notamment dans les cursus de formation professionnelle initiale et universitaire par la découverte du monde de l'entreprise. Mais aussi à la professionnalisation et à l'accompagnement des créateurs dans la gestion et le management d'entreprise tant dans les micro-entreprises que dans les TPE.

L'amélioration de la coordination des acteurs afin de sécuriser les parcours de formation, d'améliorer l'orientation des actifs vers des secteurs porteurs et pérennes est un enjeu commun à l'ensemble des filières ; comme le développement de la formation continue et des démarches de GPEC par filière et au niveau territorial (GPECT).

Il convient en outre de développer des dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle directement en lien avec les acteurs économiques afin d'en favoriser l'appropriation par les systèmes de production ; et de rechercher une adéquation croissante des compétences humaines aux attentes de l'économie réunionnaise en renforçant les gains en compétences et en encadrement.

La mobilité est enfin un autre grand enjeu de la compétitivité humaine. Elle est un facteur de développement des ressources humaines, de ses capacités d'adaptation, d'innovation et de création d'activités ; elle détermine les capacités des travailleurs à s'adapter aux nouveaux enjeux économiques. Elle favorise la montée en compétences et l'ouverture des champs de formation, professionnels ou universitaires de niveau supérieur, pour pallier les difficultés liées à l'étroitesse du territoire et la relative jeunesse des systèmes de formation.

## **4.2. Les effets de l'ultra-périphéricité sur le modèle de compétitivité réunionnais**

### ❖ Les spécificités structurelles d'une économie ultra périphérique, causes de son hypersensibilité aux conjonctures

Les spécificités du territoire réunionnais amplifient les effets des aléas économiques. Les faiblesses et facteurs aggravants qui caractérisent le contexte économique (faiblesse des investissements, petite taille des entreprises, poids du chômage, pression foncière etc.) doivent être atténués, afin de sécuriser les marges de manœuvre de l'économie réunionnaise. Comme dans les autres RUP, les PME de La Réunion « (...) souffrent de la permanence et de la combinaison de handicaps structurels ». Son marché intérieur de 840 000 habitants, tout comme l'exiguïté et la position de son territoire en ultra-périphérie de l'économie européenne limitent les débouchés. Les économies d'échelle nécessaires à la viabilité économique de nombreuses productions sont ainsi limitées ; de plus, elle dépend économiquement d'un petit nombre de produits. De surcroît, ses conditions géographiques et climatiques particulières freinent le développement endogène des secteurs primaires et secondaires.

### ❖ Un éloignement géographique sous évalué

La Réunion au même titre que les autres RUP est caractérisée par son éloignement de l'espace européen. Cet éloignement a pour impact d'augmenter considérablement les coûts d'approches, c'est-à-dire les dépenses nécessaires pour amener un produit de son point de fabrication à son point de vente, qui se répercute sur le pouvoir d'achat et la compétitivité des entreprises (biens intermédiaires) dans une zone régionale où les coûts de fabrication sont bas.

La Réunion se situe à près de 10 000 km de Paris, mais cet éloignement ne reflète pas les temps de transport routier et maritime pour le fret, ou encore des « ruptures de charge »<sup>52</sup> qui correspondent à une distance bien plus importante. L'estimation des distances réelles est faite en multipliant la distance « physique » par un coefficient de périphéricité. D'où la notion de « distance virtuelle » qui dépasse la notion d'éloignement physique et permet d'avoir une analyse plus fine des conséquences de l'insularité.

*Distance réelle et virtuelle des RUP*

	Distances (km) [1] <sup>53</sup>		Coefficient périphéricité (3) = (2)/(1)
	Réelle (1)	Virtuelle (2)	
Fort de France	7 487	21 878	2,9
Cayenne	7 561	34 234	4,5
Pointe à Pitre	7 287	20 995	2,9
Saint Denis	9 606	43 990	4,6
Moyenne Dom	7 985	30 274	3,8
Ponta Delgada [2]	3 649	12 084	3,3
Corvo [3]	3 649	26 041	7,1
Moyenne RUP portugaise	3 649	19 063	5,2
Las Palmas [4]	3 520	8 447	2,4
Moyenne RUP	5 051	19 261	3,8

*Source : Eurisles et calcul DME*

En terme de distance virtuelle, La Réunion est cinq fois plus éloignée qu'elle ne l'est géographiquement de la métropole. Elle est la RUP la moins bien desservie. Ce facteur allié au poids des importations dans son économie représente un handicap important.

### ❖ Le poids des importations

<sup>52</sup> Etude sur l'économie des RUP

<sup>53</sup> [1] par rapport à Maastricht, [2] Madère, [3] Açores, [4] Canaries

La situation insulaire de La Réunion explique la prépondérance des importations. En 2011, elles représentent 94,32% de l'ensemble des échanges commerciaux avec l'extérieur, et s'élevait à 4,772 milliards d'euros.<sup>54</sup> Le solde commercial est déficitaire et représente - 4,485 milliards d'euros cette même année. Cette dépendance nuit profondément à l'économie réunionnaise. Sur la période 2000-2010, les importations ont ainsi contribué négativement à - 1,2% de croissance pour une croissance annuelle de 5,6%.

Cette situation ne semble pas devoir évoluer puisque les tendances à long terme décrivent une augmentation substantielle des importations et une stagnation des exportations malgré quelques fluctuations. L'évolution du taux de couverture (exportations/importations) n'a en effet eu de cesse de régresser. Depuis 2000 (et même avant) où il affichait un taux de 10,65%, il s'est réduit progressivement pour atteindre en 2011 6,01%.

*Evolution des échanges commerciaux de La Réunion et taux de couverture (M€)*

	2000	2002	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Importations	2873	3095	3493	4085	4203	4514	4176	4265	4772
Exportations	306	283	249,7	238,4	271	260	251	280	287
Balance commerciale	-2567	-2812	-3243	-3846	-3932	-4254	-3925	-3985	-4485
<b>Taux de couverture (%)</b>	<b>10,65%</b>	<b>8,31%</b>	<b>7,15%</b>	<b>5,83%</b>	<b>6,45%</b>	<b>5,75%</b>	<b>6,01%</b>	<b>6,56%</b>	<b>6,01%</b>

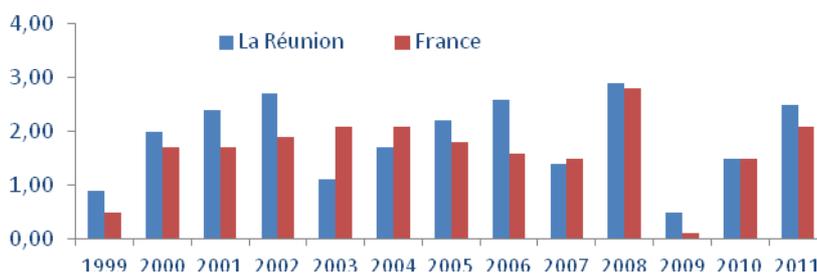
Source : Insee

L'économie réunionnaise est fortement dépendante des produits importés et particulièrement des produits métropolitains qui représentent plus de la moitié des importations. Afin de contrôler cette dépendance, sa stratégie devrait aller vers une réorientation de la consommation et des investissements « vers des produits industriels et des services plus intensifs en connaissances ».<sup>55</sup>

#### ❖ L'augmentation des prix

Les importations ont une incidence conséquente sur l'augmentation des prix. Ainsi, entre 1990 et 2008<sup>56</sup>, les prix à La Réunion ont augmenté globalement de 47%, contre 38% sur le territoire national. En 2011, le taux d'inflation était de 2,5%. Ce sont l'énergie et les services qui en étaient les principaux facteurs à hauteur respectivement de 36,4% et de 35,6%.<sup>57</sup>

*Evolution du taux d'inflation à La Réunion et en France (1999-2011) (en %)*



Source : Insee

Sur la période 1998-2011, La Réunion présentait un taux d'inflation annuel moyen de 1,82%

<sup>54</sup> Source : Douanes

<sup>55</sup> « Les facteurs de la croissance économique dans les Régions ultrapériphériques européennes », Union Européenne, DG Politique régionale, mars 2011

<sup>56</sup> Insee, La formation des prix, les circuits de distribution et le pouvoir d'achat

<sup>57</sup> Insee

contre 1,57% pour l'ensemble du territoire.<sup>58</sup>

En 2010, l'écart de prix d'ensemble<sup>59</sup> entre La Réunion et la métropole s'élevait à 12,4%. Il s'agit du plus faible écart parmi les départements d'outre-mer. En 1992, les résultats étaient tout autres, puisque La Réunion occupait la 2<sup>nde</sup> place derrière la Guyane en termes d'écart de prix avec la métropole.

#### ❖ Principaux postes de dépenses facteurs d'inflation

L'énergie est avec les transports et les communications le poste de dépense qui a connu la plus forte augmentation de prix depuis 1998 : 53,6% pour l'énergie, et 47,4% pour les transports (1998-2011). Plus généralement, les prix des services ont augmenté de 33,4% tandis que les prix de l'alimentation ont augmenté de 28,8%.

Les services représentent le premier poste de dépense de l'ensemble de la population. Ils représentaient en 2007, 41% des dépenses (dont 11% pour les loyers et services rattachés), devant les produits manufacturés qui pesaient pour 29%, l'alimentation à hauteur de 19% et l'énergie à hauteur de 7%.

#### Enjeux

L'évolution du taux d'inflation à La Réunion et en France est sensiblement similaire. Cette observation s'explique par l'importation massive de produits en provenance de la métropole. L'inflation métropolitaine est donc elle aussi importée. En y ajoutant le coût des transports, le prix des biens de consommation devient élevé. Un recours limité aux importations dans la mesure du possible et un élargissement des partenaires commerciaux représentent des pistes à explorer pour atténuer le handicap structurel de cette dépendance économique et ses conséquences sur le coût de la vie. Cependant, si une baisse des importations est possible, il faut également prendre en compte le handicap structurel des RUP qui se traduit par une dépendance à l'égard de ces importations. D'où l'importance de maintenir et développer la politique d'import-substitution.

#### ❖ Un exemple de phénomène de renchérissement : les coûts de la construction

La forte concurrence des usages de l'espace et l'optimisation maximale de la superficie disponible sont des conséquences de l'insularité, de l'exiguïté et du relief accidenté de La Réunion ainsi que sa croissance démographique. L'implantation de nouvelles entreprises, le développement de l'activité agricole, de la voirie, ou encore des surfaces habitables, aboutissent à une augmentation significative et continue du coût du foncier.

Affecté aussi par le coût des matières premières importées (notamment le ciment), le prix des logements est à cet égard un exemple révélateur de l'impact de ces contraintes géographiques sur le pouvoir d'achat.

En effet, une tendance inflationniste continue affecte les coûts du foncier : le prix du m<sup>2</sup> de terrain à bâtir augmente de 300% entre 1995 et 2006<sup>60</sup>, tandis que le prix de revient par m<sup>2</sup> des logements sociaux augmente de 42% entre 2006 et 2011. Ce, du fait des coûts du foncier brut et de son aménagement, et de l'augmentation des coûts des matériaux, fortement impactés par des normes techniques de plus en plus exigeantes et par le transport.

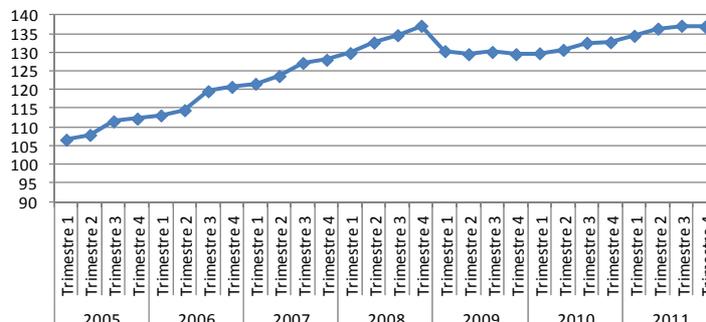
<sup>58</sup> Données Insee

<sup>59</sup> Y compris les loyers

<sup>60</sup> DGI-Agorah

L'évolution générale « du coût des facteurs de production incorporés dans le bâtiment »<sup>61</sup> mesurée mensuellement par les index BT indique une tendance à l'augmentation des coûts qui se répercute sur le produit fini (logement). L'index BTR 01 qui regroupe les index de tous les corps d'état<sup>62</sup> à La Réunion, révèle ainsi une nette tendance à la hausse :

Evolution trimestrielle de l'index BTR 01 de 2005 à 2011



Source : DEAL Réunion

L'index BTR 01 a connu une augmentation continue de 2005 à 2008. Il a baissé en 2009 mais a à nouveau augmenté ensuite. De 2005 à 2011, l'index BTR 01 a augmenté de 32 %, et de 5 % entre 2009 et 2011.

Les prix du foncier et des logements sont révélateurs de l'influence de l'exiguïté du territoire sur le pouvoir d'achat des réunionnais et sur leurs conditions de vie.

## Enjeux

Face à l'ampleur des besoins de la population, le secteur de la construction de logement doit développer une véritable capacité d'innovation. L'enjeu d'un logement a un coût acceptable et prenant en compte les spécificités du contexte tropical (matériaux adaptés et recherche de la meilleure efficacité énergétique) est un des enjeux du secteur du BTP.

5. L'enjeu d'un modèle de compétitivité à trois dimensions : française, européenne et india-océanique  
(Voir aussi Profil insertion régionale page 9-11 ; 17 ; 21)

### 5.1 Des infrastructures de transport essentielles pour l'ouverture au monde des Réunionnais et les échanges commerciaux

Outre le développement attendu du tourisme, l'amélioration des infrastructures et des flux de transport sont des facteurs incontournables du développement commercial. En tant que territoire insulaire et ultrapériphérique, La Réunion connaît pourtant des freins importants aux déplacements tant sur le plan intérieur, (voir Profil environnemental), que sur le plan extérieur. Les relations entre le territoire insulaire et le reste du monde, notamment l'Union européenne, sont ainsi tributaires du bon fonctionnement des infrastructures portuaires et aéroportuaires.

**L'aéroport international Roland Garros** présente une capacité nominale annuelle estimée à

<sup>61</sup> Insee

<sup>62</sup> Terrassement, maçonnerie et canalisations en béton, ossature et ouvrage en béton armé, ossature et charpente métallique, plâtre et préfabriqués, carrelage et revêtement céramique, revêtement en plastique, charpente bois en résineux, menuiserie bois intérieur et extérieur, couverture et accessoires en zinc, plomberie et sanitaires, ventilation et conditionnement d'air, menuiserie acier et serrurerie, menuiserie en alliage d'aluminium, peinture et revêtements muraux, électricité, ascenseurs, couverture en tôles acier nervurées, menuiserie PVC, étanchéité asphalte multicouche.

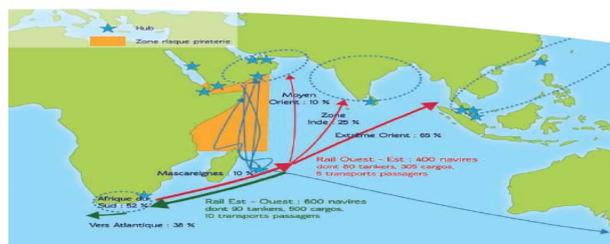
2,5 millions de passagers. Il a accueilli au cours de l'année 2011 2,1 millions de passagers qui ont été traités sur des périodes horaires relativement concentrées. **L'aéroport de Pierrefonds** a accueilli 108 000 passagers en 2011.

Au regard de cette fréquentation et du besoin de conserver une attractivité importante dans la zone océan Indien il est nécessaire de poursuivre la modernisation des aéroports par la réalisation de travaux à la fois sur les pistes et aujourd'hui l'aérogare. S'agissant de l'aéroport de Roland Garros, ces investissements seront réalisés par la société aéroportuaire, nouvelle gouvernance voulue par la réforme des aéroports français.

**Le port maritime de la pointe des Galets** verra son statut évoluer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, vers un statut de port autonome. Il s'est donné comme objectifs de développer les infrastructures et les échanges, favoriser le développement local et international, bâtir de nouveaux axes de coopération régionale et devenir une base opérationnelle de sécurité maritime pour la zone océan Indien.

Aujourd'hui, c'est le 1<sup>er</sup> port de l'outre-mer. 99% des marchandises entrent à la Réunion en empruntant le Port ; le trafic total du Port est passé de 730 000 tonnes en 1967 à 4 100 000 tonnes en 2008. Le trafic des conteneurs (225 000 EVP – équivalent vingt pieds- en 2008) place le port de La Réunion au 3<sup>ème</sup> rang des ports français. Toutefois, le trafic a régressé au cours des trois dernières années et reste très déséquilibré (0,6 millions de tonnes en sortie).

#### *Les trafics maritimes de La Réunion et Mayotte dans la zone Océan Indien*



Source : Livre bleu Sud océan Indien

### **Enjeux**

L'Union européenne est depuis plusieurs décennies engagée dans un processus de rapprochement des territoires et de réduction des barrières à la circulation des personnes, des marchandises, des capitaux. Mais, le territoire de La Réunion, n'étant pas relié aux réseaux RTE, est exclu des investissements relatifs à ces infrastructures et des avantages qui en découlent.

Sur le plan externe, la position géographique de l'île et ses caractéristiques territoriales rendent primordial le rapprochement rapide des nœuds de communication internationaux : développement de l'accessibilité, augmentation de la compétitivité des infrastructures réunionnaises. Ce n'est qu'à cette condition que La Réunion pourra voir réduits les handicaps structurels qui la caractérisent. Ainsi, le renforcement de l'ouverture au monde de La Réunion reste un enjeu majeur.

L'évolution des flottes des bateaux – porte conteneurs en particulier – et des avions, exigent une mise à niveau constante des infrastructures dédiées. De plus, la mise aux normes internationales s'impose dans le contexte concurrentiel avec les autres installations de la zone océan Indien.

L'hyper dépendance de La Réunion aux transports aériens et maritimes crée une inégalité de fait devant l'objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport aux régions continentales

d'Europe. Cet objectif ne devrait pas entraîner un nouveau renchérissement des coûts de transport pour les populations et des économies ultrapériphériques.

Le désenclavement du territoire par l'intégration des RUP dans le mécanisme d'interconnexion notamment dans les domaines des transports aériens, maritimes est un enjeu stratégique pour La Réunion. Parmi les Grands projets structurants prévus pour la prochaine période figurent les projets de modernisation et d'agrandissement des infrastructures aéroportuaires (redimensionnement et sécurisation) et portuaires.

## **5.2. La recherche-développement et l'innovation : une dynamique aujourd'hui enclenchée**

### **5.2.1. Des acteurs publics et privés tournés vers l'innovation : d'une logique de rattrapage à une logique de compétitivité**

Les acteurs locaux ont adopté en 2010 une Stratégie Régionale pour l'Innovation (SRI) à spectre large, fédératrice et mobilisatrice, tirée d'une concertation large des acteurs socio-économiques. Elle s'est inscrite ainsi dans la stratégie de Lisbonne et aujourd'hui dans la « Stratégie Europe 2020 », qui a pour objectif d'investir 3% du PIB de l'Union Européenne dans la recherche et le développement. La SRI, dotée d'une gouvernance originale, organise et stimule l'efficacité collective autour de cet enjeu dans lequel La Réunion est positivement engagée. L'ambition affichée par ce document d'orientation stratégique traduisant les spécificités réunionnaises, est de faire de La Réunion une économie intelligente, durable et inclusive. Pour ce faire, elle adopte une définition large de l'innovation à la fois au regard des produits, des technologies, des modes d'organisation, de l'action sociale et de la mise en œuvre des politiques publiques.

La Réunion positionne l'innovation d'adaptation au cœur de sa stratégie et vise un modèle économique dont le marché est à l'échelle de la zone inter-tropicale.

Les projets déposés au 7<sup>ème</sup> PCRDT présentent aussi un très bon taux de réussite.

### **5.2.2. Des conditions réunies aujourd'hui pour la RDI : des écosystèmes d'innovation en place**

La recherche développement et innovation (RDI) s'appuie sur un réseau d'acteurs et de laboratoires de recherche de haute performance : l'Université de La Réunion, le CIRAD (deuxième implantation après Montpellier), l'IRD, l'IFREMER.

Parmi ses atouts, La Réunion est le seul DOM à posséder à la fois un pôle de compétitivité de plein exercice, un incubateur régional d'entreprises innovantes ainsi que plusieurs centres de ressources et plates formes technologiques (cyclotron CYROI, Observatoire de l'atmosphère, Station satellite, pôle de protection des plantes...) et structure son économie autour de clusters thématiques, orientés sur l'international.

Ainsi, elle s'est en outre dotée d'outils importants. En appui aux secteurs les plus dynamiques de son économie, des « écosystèmes d'innovation » ont émergé afin d'appuyer et de coordonner les initiatives locales dans cette démarche. En intégrant des secteurs tels que l'agro-alimentaire (eRcane, l'ArmeFlhor), les ressources naturelles (pôle de compétitivité Qualitropic), les énergies renouvelables (cluster Temergie, GERRI), l'innovation (Technopôle), le bâti tropical (Cirbat), ces structures alimentent les axes et projets de recherche. Elles constituent maintenant des écosystèmes d'innovation dynamiques et aptes à favoriser la valorisation économique des potentiels de La Réunion, et à anticiper le développement durable de ces secteurs d'activités.

Aujourd'hui, les acteurs se connaissent et développent des coopérations : il s'est constitué une « force de frappe » d'une centaine de personnes qui constituent ces écosystèmes

d'innovation. Ce « terreau » est fertile ; des structures d'accompagnement, des circuits de financement ont été mis en place. Au titre de l'objectif Convergence : 98 M€ ont été mobilisés, y compris les constructions, et le financement des programmes de recherche. Le FSE finance des études post doctorales. Au total, ce sont de l'ordre de 150 M€, soit 7% de l'enveloppe globale de fonds européens allouée à La Réunion qui sont dédiés au développement des écosystèmes d'innovation.

La RDI s'appuie sur des acteurs clés : les producteurs de connaissances et les intermédiaires entre ces producteurs de connaissance. Parmi ceux-ci, on recense<sup>63</sup> :

Les producteurs de connaissances	Les facilitateurs ou intermédiaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'Université de La Réunion</li> <li>- CIRAD</li> <li>- IRD</li> <li>- IFREMER</li> <li>- BRGM</li> <li>- GIP Cyclotron Réunion Océan Indien</li> <li>- GIS CRVOI</li> <li>- Centre Hospitalier Régional de La Réunion</li> <li>- INSERM</li> <li>- eRcane (privé)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CRITT</li> <li>- ARDA</li> <li>- ARVAM</li> <li>- CIRBAT</li> <li>- eRcane</li> <li>- CTICS</li> <li>- FDGDON</li> <li>- Le pôle Qualitropic</li> <li>- Technopole de La Réunion</li> <li>- Incubateur Régional de La Réunion</li> <li>- Le cluster Témergie</li> <li>- Sciences Réunion</li> <li>- Le « Cluster maritime » etc.</li> </ul>

Source : SRI

### 5.2.3. La « percolation de l'innovation » à renforcer, entre recherche-formation et entreprise

L'appropriation des avancées de la recherche par le tissu économique local doit aussi être relayée par les réseaux d'accompagnement. Leur densité apparaît encore insuffisante ; en effet, la structuration locale des entreprises, marquée par une part majeure de micro-entreprises et TPE, rend plus difficile le transfert technique et technologique. La part des cadres des fonctions stratégiques à La Réunion est faible (3,8%), au regard de la moyenne métropolitaine (à 9,2%).

L'intégration de la culture comme des résultats de l'innovation dans l'économie réelle de l'île constitue ainsi l'enjeu majeur pour la prochaine période de programmation.

Du fait de son appartenance à l'Union Européenne, l'innovation d'adaptation est porteuse à La Réunion car elle lui permet d'adapter l'innovation européenne au milieu tropical, puis de la transférer ou de l'exporter à l'échelle de l'océan Indien et de la zone intertropicale. A titre d'exemple, La Réunion a vocation à développer et adapter les recherches et brevets issus des pôles de compétitivité métropolitains, pour elle-même et pour la zone intertropicale dans les domaines de l'énergie, de l'eau, du traitement des déchets et de la mobilité entre autres.

L'innovation de rupture n'est pas écartée pour autant, elle peut tenir une place importante notamment dans des TIC et le tourisme.

### 5.2.4. La création des conditions de déploiement d'écosystèmes d'innovation

Les nombreuses initiatives lancées, signes d'un dynamisme et d'une créativité forte au sein de la société réunionnaise, sont freinées par les difficultés à mobiliser investissements et fonds de garantie, particulièrement nécessaires aux étapes d'essai et de lancement des projets. Pourtant, des dispositifs d'ingénierie financière sont en place ou en phase de démarrage..

La création récente (2012) par la Région, avec les banques, l'AFD, la CDC, du Fonds régional de placement à risque (FCPR) commence à pallier ce fort handicap. Doté de 20 M€, ce fonds doit permettre de capitaliser les entreprises en phase d'amorçage et de développement de projet.

<sup>63</sup> Liste non-exhaustive

Néanmoins, le capital risque privé pour l'amorçage demeure localement peu présent, et très difficilement accessible en métropole. De plus, l'innovation ultra-marine est vue comme fragile et parfois moins crédible que l'innovation métropolitaine par les financeurs nationaux. Une possibilité serait que des pools de financeurs se prononcent sur des projets remontés par les différentes structures d'innovation sur des thématiques variées. Cela permettrait d'atteindre la masse critique qui intéresserait aussi les financeurs métropolitains.

L'enjeu est de rompre l'isolement et l'éloignement en reliant les écosystèmes réunionnais d'innovation aux écosystèmes métropolitains. En améliorant l'accès aux outils de financement métropolitains, l'innovation réunionnaise gagnera elle aussi, en visibilité et en reconnaissance.

### **Enjeux**

La Réunion doit s'affirmer comme centre d'excellence du savoir-faire européen dans la zone océan Indien en promouvant l'ouverture vers l'extérieur avec des échanges nationaux et internationaux afin de renforcer la visibilité de l'innovation réunionnaise et ses acteurs ainsi que la coopération entre les acteurs locaux et les éco-systèmes des pays de la zone océan Indien sur des thématiques communes (éco-habitat, énergies renouvelables, biodiversité, déchets, agronutrition...)

Il reste à réunir des conditions essentielles pour rendre les écosystèmes d'innovation efficaces.

Il est indispensable de promouvoir le développement des plateaux techniques et des structures d'accompagnement à la recherche – développement et au transfert technique dans l'ensemble des secteurs économiques. L'intégration de l'innovation dans l'économie réelle de l'île constitue en effet un enjeu majeur pour les prochaines années.

Les outils financiers de l'innovation et la coordination des acteurs doivent être renforcés afin de faire émerger des têtes de réseaux, identifiées et reconnues, pour accompagner et favoriser l'innovation des entreprises et la mise en production (études, prototypages, lancement, diffusion...). Le nouveau cadre RDI doit permettre une réelle incitation dans les RUP.

Il s'avère nécessaire également de développer la détection de l'innovation et des structures collectives d'accompagnement à l'innovation et de coordination des acteurs pour atteindre des marchés internationaux, d'adosser les écosystèmes réunionnais d'innovation à des pôles métropolitains permettant l'accès aux financements, mais aussi au service des enjeux de la qualité urbaine (la ville réunionnaise, enjeu du SAR).

Parallèlement il convient de soutenir les actions en termes de formation des acteurs et de montée en compétences des entreprises, notamment dans les fonctions transversales

La mobilité des doctorants et des jeunes chercheurs doit être facilitée compte tenu de l'étroitesse du marché local en matière d'emploi, alors que les programmes de mobilité ne tiennent pas compte de l'éloignement et des coûts associés dans les RUP.

Les futurs encadrements des Aides à Finalités Régionales (AFR) et des aides à la Recherche-Développement-Innovation (RDI) doivent être adaptés pour compenser les handicaps liés à l'ultra périphéricité et stimuler le développement de l'innovation.

Les conditions d'accès des projets RUP à Horizon 2020 doivent être favorisées.

### **5.3. D'importants progrès dans l'aménagement numérique du territoire... et un saut technologique à venir mais contraint**

Dans le domaine des TIC, La Réunion a réussi à rattraper les standards européens en termes

d'équipements en matériel informatique et téléphonique ainsi qu'en termes de couverture du territoire. Néanmoins, du fait de son insularité et de son éloignement, elle est confrontée à de forts surcoûts et à un risque de saturation important liés principalement au recours au câble sous-marin unique qui la relie au réseau mondial. A l'heure du basculement au Très haut Débit, l'utilisation actuelle du câble apparaît insuffisante au regard de l'impératif d'équité d'accès à ce service alors qu'une grande partie des surcoûts sont reportés sur le consommateur réunionnais.

### **5.3.1. Un accès élargi au numérique pour les entreprises et la population, mais des coûts importants**

La part de la population couverte par le haut débit (94,8% en 2008 contre 98% au niveau national), ou par la 2G, atteste de la réussite de La Réunion à rattraper les standards européens dans le domaine des TIC. Il n'y aurait aujourd'hui plus de zone blanche.

Mais des contrastes importants persistent : si la majorité de la population a désormais accès aux technologies de l'information et de la communication, qu'elle en est familière, équipée, les surcoûts importants liés aux infrastructures nécessaires (câbles sous-marins) accentuent le phénomène de fracture numérique déjà marqué au détriment des populations défavorisées. En 2010, seul 47% des foyers réunionnais disposaient d'un abonnement internet à domicile contre 70% pour l'UE.<sup>64</sup> Le très haut débit coûte 50€/mois contre 30€ pour la métropole, soit des tarifs 66 % plus chers.

Au second trimestre 2010, seul 56% de réunionnais interrogés s'estiment satisfaits de la qualité de leur connexion, tandis que 72% trouvent leur facture trop élevée.

### **5.3.2. L'enjeu de la mise en place du très haut débit et de la sécurisation du réseau**

Le passage au Très Haut Débit constitue le nouvel enjeu d'avenir pour le raccordement de l'île à la « société de l'information » dans une optique de développement à la fois économique et social. Il doit être approprié afin d'assurer une couverture « équitable » du territoire en prenant en considération les difficultés importantes qui caractérisent La Réunion (accès sur certaines zones des Hauts, mitage et contraintes d'aménagement). Il faut intégrer aussi la nécessité de donner aux zones d'activités économiques la capacité de basculer dans le Très Haut Débit, afin de ne pas accentuer les handicaps liés à l'insularité et la distance avec les économies européennes et mondiales.

L'enjeu de l'interconnexion de La Réunion avec le monde, et en particulier avec l'Europe dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information est donc majeur, alors qu'il est pour l'heure assujéti à un équipement technique limité en capacité et non sécurisé, et le territoire est encore exclu des mécanismes qui visent à soutenir l'interconnectivité entre les régions. Cet enjeu croise pourtant les ambitions européennes de compétitivité des entreprises et de cohésion sociale. En effet, l'aménagement du territoire peut trouver dans la diffusion des services dématérialisés un outil important, particulièrement au regard des problématiques de déplacements des usagers et citoyens sur l'île (saturation des axes routiers) et de l'aménagement territorial des espaces (services économiques et sociaux de proximité).

De manière concomitante, de nouveaux potentiels s'offrent en termes d'innovation. Apparaît la nécessité de développer l'offre de services virtuels associée à l'outil TIC, par l'administration et les acteurs socio-économiques : les usagers sont globalement prêts, équipés, familiers des outils informatiques et numériques. Néanmoins, les personnes âgées et

<sup>64</sup> Région, Eurostat

les personnes les moins qualifiées restent à sensibiliser et à accompagner dans l'usage des e.services marchands et non marchands.

Les nouvelles technologies peuvent contribuer de façon positive à l'éducation et la formation, objectifs majeurs partagés par le territoire, ainsi qu'au développement des potentiels locaux. L'ouverture de La Réunion sur le monde grâce à l'outil informatique peut également jouer un rôle majeur dans la valorisation du patrimoine et des activités réunionnaises, et participer au développement de l'animation des territoires et la compétitivité des secteurs productifs locaux.

### **Enjeux**

Le développement du Très Haut Débit figure donc parmi les principaux enjeux pour éviter au développement réunionnais de se laisser distancer. Ce développement doit être homogène et donc prendre acte des particularités géographiques caractéristiques de La Réunion (zones des Hauts, mitage, contraintes d'aménagement).

Il faudra notamment sécuriser l'accès en termes de liaisons et de capacités aux usagers, et favoriser la mise en place de liaisons doublées par câbles sous-marins, de serveurs localisés de contenus. L'amélioration de la fiabilité et de la compétitivité des réseaux en intégrant des infrastructures dans les plans d'aménagement (tirages de fibres) est un enjeu majeur pour le désenclavement et l'aménagement numériques du territoire.

Le déploiement de la culture du numérique sur tous les territoires et auprès de toutes les populations y compris dans les entreprises doit être poursuivi en favorisant l'intégration de formations numériques dans les filières supérieures et professionnelles dans les dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle. Cet enjeu comporte celui de la réduction des surcoûts par rapport à la métropole qui aujourd'hui pénalise le développement de la culture du numérique.

L'usage de l'outil informatique pour le développement de services virtuels, notamment administratifs doit être optimisé, les opportunités en termes de réduction des déplacements pouvant être considérées de manière globale (évolution des temps et des modes de travail, télétravail, évolution des trajets individuels...). La création de relais de services publics et autres dispositifs de dématérialisation des services publics non marchands sera favorisée pour prévenir l'exclusion.

A ces fins, La Réunion comme les autres RUP, doit être intégrée dans le marché numérique européen ; la continuité territoriale numérique notamment à travers le maillage des infrastructures sous marines de télécommunication doit être assurée. L'intégration des RUP dans le volet des interconnexions européennes au travers des réseaux à très haut débit, est une condition essentielle du développement économique et social ultramarin.

Les nouvelles technologies peuvent contribuer de façon positive à l'éducation et à la formation, objectifs majeurs partagés par le territoire, ainsi qu'au développement des potentiels locaux. L'ouverture de La Réunion sur le monde grâce à l'outil informatique peut aussi jouer un rôle majeur dans la valorisation du patrimoine et des activités réunionnaises, et participer au développement de l'animation des territoires et à la compétitivité des secteurs productifs locaux.

## 1. Industrie (annexe du 2.4)

*Nombre d'entreprises industrielles par domaine d'activité au 30/06/2012 et Répartition des salariés du secteur selon l'activité en %*

	Nombre d'entreprises à la Réunion	Part sur l'ensemble des entreprises de l'île (%)	Répartition des salariés de l'industrie à La Réunion (%)	Répartition des salariés de l'industrie en France (%)
Denrées alimentaires et produits à base de tabac (C1)	900	2,80%	34,5	17,1
Cokéfaction et raffinage (C2)	--	--	0	0,3
Equipements électriques, électroniques, informatiques, machines (C3)	129	0,40%	4,8	13,6
Matériel de transport (C4)	31	0,10%	0,6	10,8
Autres produits industriels (C5)	1169	3,70%	39,6	46,7
Extraction, énergie, eau, déchets (DE)	1594	5,00%	20,6	11,5
<b>TOTAL</b>	<b>3823</b>	<b>12%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : CCI Réunion, Insee, Clap.

## 2. La pêche

L'emploi aussi est très contrasté selon les segments et l'origine des marins : alors que la grande pêche australe (1 navire européen, 7 navires sous pavillon TAAF) recrute de plus en plus de marins, majoritairement français, le segment palangrier est caractérisé par une augmentation du nombre de marins malgaches embarqués et la petite pêche voit ses effectifs diminuer régulièrement depuis 2004. Sur l'ensemble du secteur, les emplois marins représentaient en 2011 1009 emplois contre 827 deux ans plus tôt. Les emplois à terre enregistrent aussi une progression sur la même période en passant de 273 à 300 environ.<sup>65</sup>

Si la situation économique des entreprises de pêche réunionnaises est très contrastée, il n'en demeure pas moins que La Réunion dispose d'un secteur pêche moderne, développé, innovant, ayant intégré les enjeux du développement durable (pêche sélective, suivi des ressources, recherche développement et structuration de la filière). La filière est également caractérisée par la solide ingénierie acquise, notamment dans le domaine des récifs. Cette orientation durable fait de La Réunion un acteur majeur au sein de cette zone géographique.

## 3. Aquaculture

<sup>65</sup> DMSOI

*Données sur l'aquaculture dans les Dom*

	Nombre total d'entreprises	Entreprises spécialisées aquaculture à 100%	Nombre de permanents salariés	Nombre de permanents non-salariés	Main d'œuvre aquacole ETP <sup>66</sup>	CA aquacole en milliers d'euros
La Réunion	14	6	29	16	39	<b>1132</b>
<b>Total DOM</b>	<b>53</b>	<b>29</b>	<b>93</b>	<b>54</b>	<b>108</b>	<b>2828</b>

Source : Agreste

#### 4. Tourisme

La situation contraste avec les pays de la zone qui connaissent des difficultés. L'augmentation de l'offre internationale et la croissance des marchés émergents ne semblent pas avoir eu d'impact à La Réunion.

#### 5. TIC

La situation contraste avec les pays de la zone qui connaissent des difficultés. L'augmentation de l'offre internationale et la croissance des marchés émergents ne semblent pas avoir eu d'impact à La Réunion.

#### 6. Energie

*Evolution et ventilation des effectifs salariés*

	2008	2009	2010	2011
Emplois totaux	2 900	2 873	2 777	2 743
Part institutionnels	1,6%	1,6%	1,4%	1,4%
Part BET	1,5%	1,5%	1,5%	1,9%
Part production biogaz	0%	0,1%	0,1%	0%
Part production éolien	1,8%	0,6%	0,6%	0,5%
Part production solaire	17,5%	17,8%	15,1%	11,4%
Part production Charbon/Bagasse	3,9%	4%	4,2%	4,3%
Part production Hydraulique/Fioul	3,9%	3,9%	4%	4,9%
Part réseau/Distribution d'électricité	29,4%	29,7%	30,7%	32,9%
Part réseau/Distribution carburants	40,6%	40,9%	42,4%	42,9%

Source : OER

#### 7. PIB

*Evolution du PIB à La Réunion et dans les DOM sur la période 1980-2009*

<sup>66</sup> Equivalent temps plein sur l'année

	La Réunion	DOM	La Réunion/DOM
1980-85	5	3,5	+1,5
1985-90	7,4	5,9	+1,5
1990-95	2,9	2,7	+0,2
1995-2000	4,3	3,9	+0,4
1999-2009	3,9	2,7	+1,2

Source : Insee

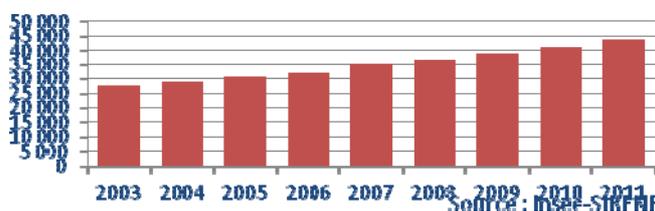
Sur la période 1985-1990, La Réunion a connu une croissance remarquable avec un taux moyen annuel de 7,4%.

#### Le PIB et ses principales composantes en 2009

en milliards d'euros (valeur courante)	2009	Évolution 2009/2008 (en %)		
		Volume	Prix	Valeur
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>14,42</b>	<b>- 2,7</b>	<b>0,3</b>	<b>- 2,5</b>
Consommation des ménages	9,34	1,0	0,9	1,9
Consommation des administrations publiques	5,69	2,3	1,3	3,6
Investissement	3,41	- 6,5	-1,4	- 7,8
Importations de biens	4,18	- 5,5	-2,1	- 7,5
Exportations de biens	0,26	- 2,4	-1,2	- 3,5
Dépense des touristes	0,30	- 0,3	0,5	0,2

Source : Insee

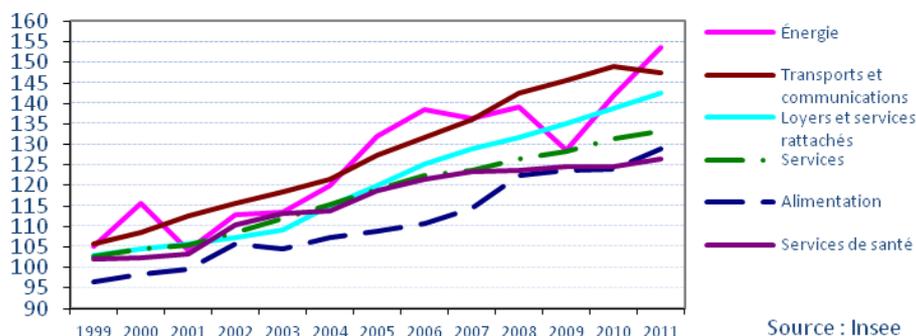
#### Nombre d'entreprises au 1<sup>er</sup> janvier (champ marchand non agricole)<sup>67</sup>



Source : Insee-SIRFNF

## 8. Inflation

#### Indice des prix à la consommation (décembre) – Base 100 en 1998



Source : Insee

## 9. Transports

Comme le rappelle le mémorandum conjoint des RUP de 2009 à propos de la planification du

<sup>67</sup> Données semi-définitives en 2011

réseau de transport transeuropéen (RTE-T) :

- Les RUP sont exclues du réseau routier, (...);
- Les RUP sont exclues du réseau des autoroutes de la mer, (...);
- Les RUP sont incluses dans le réseau des aéroports et des ports maritimes, selon les différentes classifications établies dans les orientations communautaires ;
- Les RUP sont exclues des projets prioritaires, « *alors même que plusieurs grands projets en infrastructures ont été et sont encore menés sur place pour permettre leur désenclavement (exemples : construction des aéroports). Les projets d'interconnexion entre les RUP et le continent européen ne sont pas considérés comme prioritaires.* »